

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
 SUISSÉ, franco domicile. . 20.— 10.— 5.— 1.70  
 ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

## ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et argents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—). Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80. TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHÈQUES POST. IV. 178

## et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

### LA POLITIQUE

## La prise de Bardia et ses répercussions

La prise de la place forte de Bardia en Libye par les forces australiennes constitue pour la Grande-Bretagne un grand succès que l'Italie elle-même ne songe pas à dissimuler. Dès avant la chute de la ville, un porte-parole des milieux officiels fascistes, M. Ansaldo, rédacteur en chef du Telegrafo, commentait déjà l'événement, à la radio, dans les termes qui suivent :

« Que devons-nous dire si Bardia vient à être prise ? Que l'importance de cette ville n'est pas grande ? Non. Nous avons trop de respect pour nous-mêmes pour le faire. Nous admettons sans autre que la conquête de Bardia représenterait un grand succès pour les Britanniques. Tout en ayant un caractère local, cette nouvelle serait pénible pour nous, car Bardia a une grande importance dans le système de défense de la Cyrénaïque. La défense du général Bergonzoli a contenu les Anglais durant vingt jours ce qui a permis à nos forces en Libye de se réorganiser de telle sorte qu'une surprise comme celle de Sidi-Barrani est impossible aujourd'hui. La bataille de Bardia est une mise en garde pour tous les Italiens, riches ou pauvres, puissants ou inconnus, chefs fascistes ou simples militants. »

Mais ce n'est pas seulement dans le système de défense de la Cyrénaïque que Bardia a de l'importance. Sa prise signifie que l'Egypte est, pour l'heure, libérée de la menace italienne et, partant, tout le Proche-Orient. Autant par ses victoires africaines que par le déroulement des opérations d'Albanie, la Grande-Bretagne se voit donc à nouveau en possession de la maîtrise de tout le bassin est de la Méditerranée. Ce n'est pas exactement ainsi que les Italiens, ni les Allemands avaient prévu, il y a quelques mois, que les choses se passeraient dans ce secteur de la guerre que les uns comme les autres ont proclamé, dès le début, d'une importance capitale.

Aussi peut-on s'attendre, dès maintenant, à ce que l'axe envisage une riposte. D'abord, en ce qui concerne le théâtre de Libye, les Italiens font valoir qu'à tout le moins la résistance courageuse des forces fascistes dans Bardia a permis au gros de l'armée du maréchal Graziani de se réorganiser en deçà de la place forte aujourd'hui perdue. On verra prochainement si tel est bien le cas, car il ne semble pas que, pour leur part, les Anglais veulent en rester à leur succès de Bardia. Ils ont intérêt à continuer à faire vite et à marcher en direction de Tobrouk. Les forces de la Péninsule montreront alors si, réellement, elles ont pu se ressaisir.

Mais ce n'est là que l'aspect africain du problème. Puisque, comme nous l'avons dit, toute la question de la Méditerranée orientale est en cause, l'axe devra ici intervenir tôt ou tard. A ce propos, diverses rumeurs circulent dont il faut se faire l'écho avec prudence mais qu'il s'agit néanmoins de mentionner. Elles se fondent sur le fait que le premier ministre bulgare séjourne actuellement en Allemagne, ce qui voudrait dire que le Reich, n'ayant pas d'autres possibilités, songerait à nouveau à faire passer ses troupes à destination du Proche-Orient à travers le territoire de la Bulgarie. Les dépêches mentionnant d'une part que le gouvernement d'Ankara a rappelé diverses classes de réserve sous les armes, ce qui fait que la quasi totalité de l'armée turque serait mobilisée et, d'autre part, que le gouvernement de Moscou a mandé ses divers ambassadeurs auprès des capitales balkaniques donnent assurément quelque consistance à ces bruits. L'Allemagne ne pourrait donc éviter ainsi ce qu'elle a cherché à empêcher jusqu'ici, à savoir que la guerre ne finisse par embraser la Péninsule balkanique. A moins qu'elle ne tente de réaliser son idée d'une intervention directe contre la Grande-Bretagne...

De toutes façons, l'année 1941 s'avère, dès ses débuts, lourde d'inconnues. R. Br.

## Grave collision ferroviaire près de Charleroi

### On compte plus de cinquante victimes

BRUXELLES, 6 (D.N.B.). — Près de Charleroi, un train de voyageurs est entré en collision avec un convoi de marchandises. Plusieurs wagons des deux trains ont été complètement détruits. Cinq personnes ont été tuées, dix grièvement et quarante légèrement blessées.

### APRÈS LA CHUTE DE LA PLACE FORTE DE BARDIA

## La ligne de défense italienne en Libye passe maintenant par Tobrouk

LE CAIRE, 6 (Reuter). — L'envoyé spéciale de l'agence Reuter auprès du quartier général britannique assure que le front italien passe maintenant par Tobrouk, la grande base navale et aérienne située à 150 kilomètres à l'intérieur de la Libye. La région située entre Bardia et Tobrouk est virtuellement sans troupes italiennes. Elle est parcourue par des patrouilles britanniques.

### La R.A.F. bombarde violemment Tobrouk

LE CAIRE, 6 (Reuter). — Le communiqué du quartier général de la



Dans le désert égyptien, des troupes polonaises coopèrent avec les troupes britanniques. Voici un détachement polonais défilant devant ses chefs.

Les défenses de Tobrouk comportent deux échelons, tandis que celles de Bardia n'en avaient qu'un. Le premier échelon a quelque 40 km. de périmètre, le second, celui de l'intérieur, 17 km. environ. Le maréchal Graziani a perdu la moitié environ de ses canons, camions et munitions.

### Le communiqué du Caire

LE CAIRE, 7. — Lundi après-midi, le quartier général britannique a communiqué :

Tandis que se poursuit le net-

toyage du champ de bataille de Bardia, les avant-gardes des forces britanniques se sont approchées de Tobrouk.

cours desquels plusieurs tonnes de bombes furent lâchées sur des bâtiments militaires, des aérodromes, des casernes navales et les défenses de la ville. Un gros incendie fut allumé, qui était visible de Bardia, à une distance de 95 km. Les avions qui suivirent lancèrent leurs bombes dans cet incendie, ce qui eut pour effet d'accroître son étendue.

### Un raid anglais contre Tripoli

LE CAIRE, 7 (Reuter). — Communiqué de la Royal Air Force dans le Moyen-Orient :

Tripoli fut fortement attaquée par les bombardiers de la R.A.F., au cours de la nuit du 4 au 5 janvier. Plusieurs tonnes de bombes furent lancées sur des objectifs qui comprenaient une usine d'énergie électrique, les bâtiments de douanes, cinq docks et des navires dans le port. Des incendies furent allumés près de l'usine électrique et parmi les bâtiments des douanes. Ils étaient visibles à 50 km. en mer environ et brûlèrent violemment pendant la durée de l'attaque. Des bombes incendiaires et explosives frappèrent une installation de réservoirs d'essence. D'autres bombes encadrèrent des navires marchands et des unités de guerre dans le port. Tous nos avions sont rentrés saufs.

### Les pertes australiennes à Bardia

MELBOURNE, 6 (Reuter). — Un communiqué du lieutenant-général sir Thomaz Blamey, officier général commandant les troupes australiennes en Moyen-Orient, communiqué émis lundi matin à Melbourne, déclare que les pertes australiennes à Bardia ne dépassent pas 500. On présume que ce chiffre comprend les tués et les blessés.

### Melbourne pavoise

MELBOURNE, 6 (Reuter). — Le premier ministre, M. Menzies, a ordonné que tous les bâtiments publics soient pavoisés pour célébrer la prise de Bardia. Le public a été invité au pavoisement des rues. (Voir la suite en dernières dépêches)

## La célèbre aviatrice Amy Johnson se noie dans l'estuaire de la Tamise

après avoir tenté de se sauver en parachute

LONDRES, 6 (Reuter). — Amy Johnson, la célèbre aviatrice militaire, âgée de 32 ans, a disparu. On



Amy JOHNSON

croit qu'elle s'est noyée lorsqu'elle se lança en parachute, dimanche, au-dessus de l'estuaire de la Tamise. Les canots-automobiles de la R.A.F. ne l'ont pas retrouvée.

Amy Johnson servait comme pilote dans les services auxiliaires. Elle livrait les avions sortis des usines et les pilotait aux bases désignées. L'avion qu'elle pilotait, dimanche, est tombé en mer.

### La carrière de l'aviatrice

LONDRES, 6. — Amy Johnson avait obtenu son brevet de pilote sur les lignes commerciales en 1930. Elle vola seule de la Grande-Bretagne en Australie et établit un nouveau record dans les raids Angleterre - Indes, Angleterre - Japon et retour et Angleterre - le Cap et retour, durant les années 1930 à 1932. Elle fut la première femme à traverser l'Atlantique de l'est à l'ouest en compagnie de son mari, l'aviateur James Mollison, dont elle se sépara il y a quelques années.

## Le message au Congrès américain du président Roosevelt

Il rellète les idées déjà émises par le chef du gouvernement des Etats-Unis, insistant notamment sur le fait que l'aide à la Grande-Bretagne est un des facteurs de la sécurité nationale et militaire du Nouveau-Monde

WASHINGTON, 6 (Reuter). — Dans son message au Congrès, le président Roosevelt fait l'historique du développement des Etats-Unis depuis 1789 et rappelle que quoique les guerres napoléoniennes menacèrent les intérêts américains, en raison des possessions françaises de la Louisiane et des Antilles, il était néanmoins évident que ni la France, ni la Grande-Bretagne, ni aucune autre nation ne visait à la domination du monde entier. De même, lorsque la guerre mondiale éclata en 1914, il parut certain qu'elle ne représentait qu'une petite menace pour l'avenir de l'Amérique.

### L'AMÉRIQUE NE SAURAIT LAISSER S'ÉCROULER LES DÉMOCRATIES

« Mais le peuple américain commença par se rendre compte avec le temps ce que l'éroulement des nations démocratiques pourrait signifier pour la démocratie américaine. On ne saurait trop insister sur les imperfections du traité de paix de Versailles, ni sur les défaillances des démocraties lorsqu'il s'agit de reconstruire le monde. Nous devrions nous souvenir cependant que la paix de 1919 fut beaucoup moins injuste que le genre de « pacification » qui commença même avant Munich et qui est effectué en vertu du nouvel ordre de tyrannie qui, aujourd'hui, cherche à s'étendre au-dessus de tous les pays. »

« Le peuple américain s'est inlassablement opposé à cet ordre. La démocratie est assaillie en ce moment dans toutes les parties du monde, assaillie par des armées ou par la diffusion secrète d'une propagande subversive par ceux qui cherchent à détruire l'unité nationale et à favoriser la discorde dans les nations qui sont encore en paix. Au cours des seize derniers mois, cet assaut fut livré contre nombre de nations indépendantes, grandes et

petites. Les assaillants sont toujours en marche, menaçant d'autres nations grandes et petites.

### LA SÉCURITÉ DES ÉTATS-UNIS EST ENGAGÉE DANS LA LUTTE PRÉSENTE

« En ma qualité de président, je remplis mon devoir constitutionnel en donnant au Congrès des renseignements sur la situation du pays. J'estime donc nécessaire d'annoncer que la sécurité future de notre pays et de notre démocratie est impliquée irrésistiblement dans les événements qui se déroulent à une

grande distance au delà de nos frontières.

« On a beaucoup discuté avec imprécision de la prétendue immunité concernant une invasion directe à travers les mers. Il est évident qu'aucun danger de cette sorte n'existera tant que la marine britannique conservera sa puissance. Même si celle-ci n'existait pas, il est improbable qu'un ennemi quelconque fût assez stupide pour attaquer l'Amérique en débarquant des troupes aux Etats-Unis avant d'avoir obtenu des bases stratégiques. » (Voir la suite en dernières dépêches)

## Opinion autorisée de l'autre côté des Alpes Un intellectuel italien nous définit...

Notre correspondant de Berne nous écrit :

La situation des petits Etats n'est guère commode dans une Europe en pleine transformation, au milieu de conflits idéologiques et sociaux plus encore que politiques, en une période que l'on n'a certes pas tort de considérer comme révolutionnaire. Les grandes puissances, engagées dans une lutte d'une violence sans pareille, ne comprennent pas toujours ou n'ont pas le loisir de chercher à comprendre certaines réactions, certains sentiments, certains gestes des petits pays qui ont pour souci de rester neutres, non par simple égoïsme, mais avec la conviction — étayée sur l'histoire elle-même — que par cette neutralité ils servent le mieux les intérêts de la communauté européenne. Ainsi, de l'étranger sont tombés sur la Suisse des jugements souvent hâtifs, erronés, ou qui manquaient d'équité. Nous en avons relevés d'autres, en revanche, qui témoignaient non pas d'un désir de nous flatter mais, ce qui est beaucoup plus précieux pour nous, d'une sincère préoccupation de faire comprendre la Suisse telle qu'elle est.

Ainsi, une revue bimensuelle paraissant à Rome sous le nom de *Primo* et que dirige Giuseppe Bottai, ministre de l'instruction publique dans le gouvernement italien, vient de publier sur la Suisse un article fort intéressant du professeur Giovanni Ferretti. Le titre de cette étude : « Une Europe en miniature », en révèle d'emblée l'esprit. M. Ferretti, qui séjourna plusieurs années en Suisse, en particulier à Lausanne où il fréquenta assidûment le monde universitaire, s'efforce de montrer à ses compatriotes ce qu'est la Suisse « une et diverse », avec ses ombres et ses lumières.

Ce qu'a constaté, en tout premier lieu, M. Ferretti et ce qu'il rapporte aux lecteurs de *Primo* comme le fruit d'une longue et sûre expérience personnelle, c'est que, depuis des générations la culture intellectuelle, une culture solide, étendue, une culture européenne, a droit de cité dans notre petit pays. « Mais, remarque l'auteur de l'article, dans cette culture européenne, les éléments français et allemands sont plus marqués et plus nombreux que les éléments italiens. » M. Ferretti ne songe nullement à en faire grief à la Suisse. Au contraire, il explique les raisons de ce « dosage », si l'on peut dire. Il relève aussi — ce qui est vrai et ce qui devrait ne plus l'être —

## nous définit...

qu'en Suisse romande plus encore qu'en Suisse allemande, on ne puisse guère l'étude de la troisième langue nationale, de l'italien. C'est là un point sur lequel les observations d'un étranger, dont on comprend l'intérêt qu'il porte à cette question, peuvent utilement attirer notre attention.

Le professeur italien s'attarde quelque peu à la situation de ses compatriotes en Suisse. A ce propos, il déclare avoir rapporté de son séjour dans notre pays les meilleures impressions. Sans doute, un certain « nationalisme économique » qui est une forme des tendances autarciques que l'on distingue dans tous les pays, tend à réduire l'emploi de la main-d'œuvre étrangère. Mais, dans certains métiers, dans celui de maçon, par exemple, les ouvriers italiens qui ont dans le sang l'art de construire, obtiennent encore la préférence. Et ces ouvriers sont bien souvent les modestes agents d'une meilleure compréhension entre les deux pays.

Ici, nous abordons le problème purement politique, le plus intéressant peut-être. Pour M. Ferretti, il est tout naturel que la Suisse romande se sente plus proche du fascisme que du national-socialisme. La communauté latine explique le fait. Les contrées de langue française nourrissent même à l'égard du régime italien de meilleurs sentiments que le Tessin. « C'est que, remarque M. Ferretti, toute l'histoire de la Confédération montre que chacun des trois groupes ethniques qui composent le peuple suisse éprouve de la sympathie pour les minorités politiques du pays voisin auquel le rattachent les liens de la culture intellectuelle et de la langue. C'est pourquoi, en particulier, la Suisse romande a si vivement réagi aux excès du « Front populaire » en France. Au contraire, en Suisse allemande, on notait une orientation à gauche, en signe de réaction, lorsque se produisit le réveil national en Allemagne. »

Cette résistance aux tentatives extrémistes se combine, selon M. Ferretti, avec la résistance à une centralisation excessive pour assurer l'équilibre politique. Enfin, le sens de la hiérarchie préserve la Suisse des expériences dangereuses. C'est pourquoi la démocratie, en Suisse, ne fut jamais poussée jusqu'à la démagogie, comme en France. La génération au pouvoir a l'ambition de léguer à la génération montante un héritage politique intact. Le parti dirigeant a le sens de ses responsabilités et c'est là la meilleure école.

Ces considérations valent surtout pour les temps normaux. Lorsqu'un conflit divise l'Europe, on voit l'opinion publique prendre vivement parti. Ce fut le cas de 1914 à 1918 où, dans chacune des régions linguistiques, on affirma avec passion ses sympathies. La neutralité officielle put être sauvée, mais la neutralité « morale » n'était qu'un mythe.

Et aujourd'hui ? M. Ferretti ne peut plus se fonder pour répondre à cette question, sur ses observations personnelles. Mais, selon ses informations, il croit pouvoir distinguer, dans l'attitude de la Suisse en face de la tragédie européenne deux éléments prépondérants : la volonté de maintenir la neutralité intégrale, du moins celle de l'Etat sinon celle des individus, et un profond besoin de renouveau national, besoin qui ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui, comme le prouvent les écrits d'un Ramuz ou d'un Gonzague de Reynold. G. P.

(Voir la suite en cinquième page)

## UNE SCÈNE DE LA «CITÉ SUR LA MONTAGNE»

Voici sur la «Montagne» qui sépare deux mondes, le dieu du Nord, Loke, un dieu romain, Mercure, qui se rencontrèrent aux confins de leurs empires. Au milieu d'eux, Ladhina, la jeune bergère qui est montée du versant sud, dans la scène de la tentation.





# Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (afranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non adressée. ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

## A LOUER

A louer tout de suite, pour cause de départ,

### beau logement

trois pièces, vue superbe, location payée jusqu'au 24 mars. — S'adresser rue Matile 35.

### Appartement chauffé

à louer tout de suite et provisoirement, environs de Neuchâtel. Adresser offres écrites à V. P. 937 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour tout de suite ou époque à convenir,

### quartier du Stade

trois et quatre pièces, avec chambre de bonne, salle de bains (boiler) et dépendances. Chauffage général. Concierge. — S'adresser bureau Hotel, architecte, Prébarreau 23.

A louer pour le 24 mars ou époque à convenir,

### beau logement trois pièces

bain (boiler électrique), chauffage général. Prix: 92 fr. 50 par mois, chauffage compris. — S'adresser à M. Borsary, escaliers Immobilières 7. Téléphone 5 25 86.

### Magasin

à louer, à la rue de Flandres. S'adresser à Mme Henri Bovet, Areuse. Tél. 6 32 43.

### petite maison familiale

de six chambres, cuisine et dépendances. — Etude Ballod et Berzer, Tél. 5 23 26. \*

### à Bellerive

(bas du Mail) trois et quatre pièces, salle de bains, chauffage général, service d'eau chaude, frigo. Loggia. Dépendances. Concierge. — S'adresser bureau Hotel, architecte, Prébarreau 23.

### quatre chambres

salle de bains, central par étage, loggia, dépendances. Ecluse No 61, 3me étage, 90 fr. — Pour visiter, s'adresser bureau Hotel, architecte, Prébarreau No 23.

## ETUDE BRAUEN

NOTAIRES  
Hôpital 7 - Tél. 5 11 95

A louer, entrée à convenir: Passage Saint-Jean, 6 chambres, confort, prix avantageux. Faubourg du Lac, 6 chambres, Saars, petite maison, 5 chambres.

### appartement

quatre pièces, dont une très grande, place des Halles 11, 2me étage. S'adresser à Mme Henri Bovet, Areuse.

### Draizes 72

appartement moderne, quatre pièces, 1er étage, en plein soleil, deux balcons jardin et dépendances. S'adresser: Maurice Matile, Draizes 76. \*

### Poteaux 7

A louer appartement de 4 chambres et un atelier ou entrepôt remis à neuf, ensemble ou séparément. S'adresser Grand'Rue 9, au 3me.

## Faubourg du Lac 5

Pour tout de suite, logement deux chambres, cuisine, pour 45 fr., chauffage compris. — S'adresser à M. Mottier, 2me étage.

## A LOUER

pour trois à quatre mois (près de l'Université), trois belles chambres meublées au midi, cuisine, chambre de bains, chauffage général. — Ecrire sous chiffre H. S. 954 au bureau de la Feuille d'avis.

## CHEZARD

A louer bel appartement de quatre chambres, chauffage central et fourneaux, toutes dépendances, jardin potager et d'agrément, au centre du village. Prix 50 fr. — S'adresser à M. Willy Dirksen, Chezard.

## Etude G. JEANNERET & P. SOGUEL

Môle 10 - Téléphone 5 11 32

A louer pour tout de suite, pour le 24 juin 1941 ou pour date à convenir: Rue de l'Hôpital: une grande chambre indépendante. Parcs: une chambre, cuisine et dépendances. Fausse: deux chambres et dépendances. Neuhourg: deux chambres et dépendances.

### à louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

## A LOUER

NEUCHÂTEL: pour le 24 juin 1941, à Trois-Portes, appartement de trois pièces, salle de bains, balcon avec vue, dépendances d'usage, chauffage très économique par système Granum. Prix: 75 fr. par mois.

### à louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### à louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### à louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### à louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### à louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### à louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### à louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### à louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### à louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

## ETUDE WAVRE

NOTAIRES  
Palais Rougemont  
Téléphone No 5 10 63

### A louer immédiatement

Crêt-Tacquet: sept pièces, bain et central. Trésor: deux et six pièces, bain et central.

### A louer 24 juin 1941

Pharmacie de l'Orangerie: trois pièces bain et central général. Beaux-Arts: cinq et six pièces, bain et central général.

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

### A louer 24 juin

trois pièces. Confort. Avantageux. — S'adresser concierge, 9, Fontaine André. \*

## A LOUER

pour le 24 juin: Orangerie: six pièces et dépendances. Confort.

### A louer 24 juin

pour le 24 juin ou plus tôt: Avenue de la Gare: sept pièces et dépendances.

### Ecluse: quatre pièces et dépendances,

salle de bains, chauffage central. Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10. Téléphone 5 11 32.

## CHAMBRES

Chambre à louer. — Evole 3, 2me étage, à gauche.

### CHAMBRE avec ou sans pension. — Sablons 33, 2me à gauche.

JOLIE CHAMBRE chauffée, avec vue et soleil, à louer à une ou deux dames ou jeunes filles. Pension complète si on le désire. Côte 35, 2me.

### Belle chambre

tout confort, ascenseur, téléphone Musée 2. 5me. \*

## Demoiselle

est demandée comme aide dans petit ménage soigné de la Suisse allemande. Notions d'allemand désirées. Faire offres avec photographie sous chiffre G 20008 U à Publicitas, Bienne.

## JEUNE FILLE

est demandée pour aider dans petit ménage, à la Chaux-de-Fonds. Place facile. Petites gages. — Offres à P. Humbert, la Coudre sur Neuchâtel.

## MODÈLE

roux ou blond. Ecrire à carte L. Y. 372, poste restante, Neuchâtel.

## jeune homme

hors des écoles, dans petit ménage de campagne. — Offres à K. Oberli-Luder, agriculteur, Waldenburg (Bâle-campagne).

## bon domestique vigneron

connaittant bien les travaux de la vigne. Adresser offres avec références sous M. B. 110 au bureau de la Feuille d'avis.

## Porteur de lait

est demandé à la laiterie Steffen, rue Saint-Maurice.

## DEM. D'EMPLOIS

### Cuisinière

expérimentée, ou bonne à tout faire cherche place dans bonne famille. — Offres écrites à A. B. 952 au bureau de la Feuille d'avis.

## Automobilistes

Par ces temps froids, pendant l'inactivité, mettez à de conditions avantageuses votre voiture, votre camion,

## au garage Patthey

Seyon 36 — Tél. 5 30 16 ou votre véhicule sera toujours prêt à partir.

## Mariage

Jardinier, 60 ans, en bonne santé, désire faire connaissance de dame ou demoiselle, si possible ayant petit train de campagne. Ecrire sous M.A.G., poste restante, Neuchâtel 1.

## apprendre la cuisine

ou comme garçon d'office. S'adresser à E. Brönnimann, Kurhaus Gyrenbad, Hinwil (Zurich).

## Suisse allemande

de 16 ans, cherche place de bonne à tout faire. Offres à W. Junger, pasteur, Nlesbach, près Berne.

## Une place vacante?

Je l'ai trouvée en insérant une annonce dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

## DEMANDES A LOUER

On cherche à Neuchâtel, pas trop éloigné de la gare, pour mars ou avril 1941, un

### appartement

trois pièces, avec confort moderne, véranda, balcon, vue, téléphone. — Offres détaillées avec prix sous chiffre A. B. 953 au bureau de la Feuille d'avis.

### chambre tout confort

chauffage central, au centre de la ville. — Adresser offres écrites à P. R. 950 au bureau de la Feuille d'avis.

### appartement

deux chambres, tout confort, au soleil. Faire offres avec prix à E. P. 114, poste restante gare 2, Neuchâtel.

### Dame seule

tranquille, cherche pour le 24 juin, appartement de deux ou trois pièces, si possible proximité gare. — Adresser offres écrites à M. D. 933 au bureau de la Feuille d'avis.

## OFFRES D'EMPLOIS

### GARÇON

hors des écoles, âgé de 14 à 16 ans, dans petit train de campagne soigné. Occasion d'apprendre la langue allemande. Entrée immédiate ou à Pâques. Gages à convenir. — Offres à Fr. Meier-Gross à Finsterhennen près Anet (Berne).

### JEUNE FILLE

pour aider chaque matin au ménage. S'adresser Parcs 3, rez-de-chaussée.

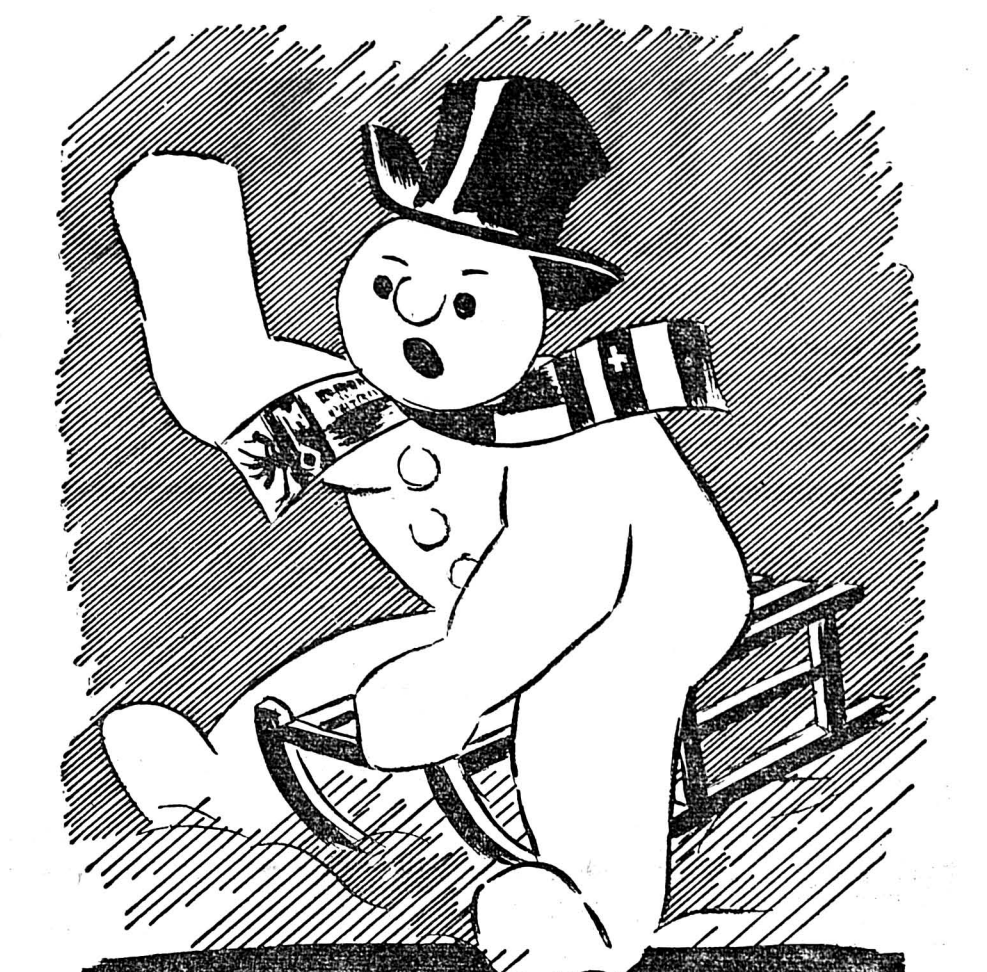
## la Loterie Romande continue

sa bienfaisante activité. Tirage 8 février UN PLAN DE TIRAGE INTÉRESSANT!

264

AS 3438 L

NEUCHÂTEL, Faubourg du Lac 2, Ch. postaux IV. 2002



la Loterie Romande continue sa bienfaisante activité. Tirage 8 février UN PLAN DE TIRAGE INTÉRESSANT!

NEUCHÂTEL, Faubourg du Lac 2, Ch. postaux IV. 2002

### Emission d'un Emprunt de 3<sup>3</sup>/<sub>4</sub> % de la Commune de Cortaillod de Fr. 175.000.- de 1940

destiné au remboursement ou à la conversion de son Emprunt 4 1/2 % de 1930, de Fr. 220.000.— dénoncé au remboursement pour le 1er juillet 1941.

MODALITÉS DE L'EMPRUNT: Intérêt 3 3/4 %, coupons semestriels aux 1er janvier et 1er juillet. Remboursement au moyen de 21 annuités constantes, ou par rachat, avec faculté pour la Commune de Cortaillod de rembourser l'emprunt par anticipation après un délai de dix ans. Titres de Fr. 500.— nominal, au porteur. Cotation de l'emprunt à la Bourse de Neuchâtel.

PRIX D'ÉMISSION: 99,40 %, plus 0,60 % timbre fédéral sur les obligations. Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues du 27 décembre 1940 au 10 janvier 1941, à midi, par la Banque cantonale neuchâteloise à Neuchâtel, ses succursales de la Chaux-de-Fonds et du Locle et ses agences dans le canton, et par la Caisse communale, à Cortaillod.

Libération des titres du 15 au 25 janvier 1941. On peut se procurer le prospectus détaillé, ainsi que les bulletins de conversion et de souscription, à la Banque Cantonale Neuchâteloise et à la Caisse communale, à Cortaillod.

Cortaillod, le 26 décembre 1940. CONSEIL COMMUNAL.

### Bureau de renseignements pour personnes d'ouïe faible

Promenade-Noire N° 10 ouvert le jeudi de 14 à 16 heures

Le bureau est ouvert pour toutes les personnes dont l'ouïe est atteinte et qui désirent des renseignements

### Eglise indépendante

#### Inscription des catéchumènes

JEUNES FILLES, jeudi 9 janvier, de 13 à 14 h., chez M. le pasteur F. de Rougemont, Evole 21.

JEUNES GENS, vendredi 10 janvier, de 13 à 14 h., chez M. le pasteur D. Junod, Parcs 2a.

Prière aux catéchumènes de se munir de leur certificat de baptême.

Il nous manque quelques établis de menuisiers et quelques étaux pour «l'atelier de loisir» pour jeunes gens sans travail. Qui nous en prêtera ou louera? S'adresser à Mme L. Michaud, Au Cristal.

### Ecole de musique René Gerber

Rue du Collège 5 -- PESEUX -- Tél. 6 15 97

Reprise des cours: VENDREDI 10 JANVIER

Toutes les branches de la musique. Diplômes

Chaque vendredi soir, SEANCE-ÉTUDE gratuite pour les élèves et les membres-amis. (La carte de membre-ami permet d'assister à toutes les manifestations de l'Ecole. — Prix annuel, 10 fr.)

Madame Panthès reprendra ses leçons le 11 janvier

### APPRENTISSAGES

Jeune Suisse allemand ayant fréquenté l'école de commerce dans la Suisse française, cherche place en qualité d'apprenti dans une banque ou bonne maison de commerce. — Th. Haefeli, Scheuchzerstrasse 133, Zurich 6. SA17638Z

Madame DUFOUR et Francis remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve, spécialement les officiers et camarades de l'Armée du Salut et les habitants du quartier. Serrières, 4 janvier 1941.

### AVIS MÉDICAUX

D<sup>r</sup> M.-A. Nicolet Médecin-dentiste de retour

### REMERCIEMENTS

Madame veuve B. FISCHER et son fils Willy, ainsi que les familles parentes et alliées, dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la cruelle épreuve qui les a frappés, remercient sincèrement ceux qui, par leur soutien et leurs paroles d'encouragement, les ont aidés à supporter ces jours de deuil. Ils tiennent en outre à rendre un hommage tout spécial au dévouement des familles Delachaux, Bolle, Emery et Donner, ainsi qu'à celui des Routiers du «Tison». Neuchâtel, le 6 janvier 1941.

La famille de Madame Marguerite SILPRANDI-HUBSCHER, EPPENBERTHOU, remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'affection dans ces jours de cruelle séparation.

Madame DUFOUR et Francis remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve, spécialement les officiers et camarades de l'Armée du Salut et les habitants du quartier. Serrières, 4 janvier 1941.

Les abonnements de **Radio Steiner** plus avantageux que jamais! STEINER SA BERNE

### CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

SIÈGE SOCIAL: NEUCHÂTEL  
Correspondants dans 26 localités du canton

#### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

OBLIGATIONS DE CAISSE 3 1/2 % pour 3 ans ferme  
3 3/4 % pour 5 ans ferme  
contre espèces et en renouvellement de nos obligations échues.

#### SERVICE D'ÉPARGNE

Intérêt bonifié 2 3/4 % jusqu'à Fr. 10.000.—  
2 1/4 % de Fr. 10.001.— et au-dessus  
2 1/4 % sans limite de somme

Les sommes remises au Crédit Foncier Neuchâtelois sont consacrées à des prêts hypothécaires en premier rang, sur des immeubles situés exclusivement dans le canton de Neuchâtel et ne sont pas affectées à des opérations commerciales ou industrielles. Les livrets d'épargne du Crédit Foncier Neuchâtelois sont admis comme placements pupillaires et des communes.

RAPPEL Les titulaires et porteurs de nos LIVRETS D'ÉPARGNE sont instamment priés de les présenter au plus tôt, au siège social ou de les déposer chez nos correspondants, pour l'inscription des intérêts au 31 décembre 1940.



Administration: 1, rue du Temple-Neuf.  
Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf.

Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de  
13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.  
Régie extra-cantonale: Annonces-  
Suisse S. A., Neuchâtel et succursales.

# Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %  
de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les  
réclamations sont reçus jusqu'à 3 h. du matin.

La rédaction ne répond pas des manus-  
crits et ne se charge pas de les renvoyer.

## AVIS OFFICIELS



### VILLE de NEUCHÂTEL

#### Taxe des chiens

A teneur du règlement cantonal sur la police des chiens: 1. Toute personne ayant un ou plusieurs chiens doit en faire la déclaration chaque année, du 1er au 15 janvier, et acquitter la taxe légale sous peine d'une amende de 5 fr.

2. Les chiens doivent être munis d'un collier portant le nom du propriétaire et la plaque de contrôle de l'année courante.

La taxe pour 1941 (25 fr.) est payable jusqu'au mardi 21 janvier, à la caisse de la police, Hôtel communal.

Direction de police



### VILLE de NEUCHÂTEL

#### Permis de construction

Demande de M. Henri Revilly de construire une annexe à l'est de son immeuble, 185, rue des Fahys.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 20 janvier 1941.

police des constructions.

## ENCHÈRES

Office des poursuites de Neuchâtel

### Enchères publiques d'une part de succession

Le vendredi 10 janvier 1941, à 11 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques, au bureau de l'Office des poursuites, Faubourg de l'Hôpital 6a:

#### UNE PART DE SUCCESSION

Les biens de la communauté consistent en meubles et immeubles, soit les articles 5832 et 5772 du cadastre de Neuchâtel.

La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

OFFICE DES POURSUITES:

Le préposé: A. Hummel.

## IMMEUBLES

### ON CHERCHE IMMEUBLE

région Pescux-Corcelles, composé de deux-trois logements de quatre-cinq pièces et dépendances, confort moderne, vue, verger et jardin. — Adresser offres écrites à l'Etude Jeannef & Soquel, Môle 10, Neuchâtel.

## A VENDRE

### DECALOR

absolument neuf, 90 fr. — Eng. Bouvier, atelier, Saars 14.

Les viticulteurs-pépinieristes qui désirent de la

#### paraffine

pour le printemps, sont priés de se faire inscrire tout de suite, en indiquant la quantité désirée, chez M. G. Anker, président des pépinieristes, à Bôle.



Achetez vos  
**SKIS**  
à l'ancienne maison  
de confiance  
CYCLES ET SPORTS  
**A. Grandjean**  
S. A.  
SAINT HONORÉ 2, Neuchâtel \*

## BAHUT

à vendre. — G. Etienne, rue des Moulins 21.

A vendre joli petit

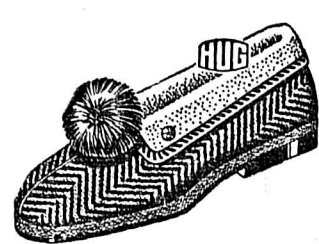
### lit d'enfant

30 fr. — Demander l'adresse du No 956 au bureau de la Feuille d'avis.

## Baux à loyer

à prix avantageux  
au bureau du journal

## NOUS VENDONS SANS CARTES



**J. KURTH**  
NEUCHÂTEL

Pantoufles à revers  
3.90 et 4.45  
Pantoufles chaudes  
à talon  
4.50 6.80 7.80  
Pantoufles en cuir  
6.50 7.80 9.80  
Cafignons montants  
depuis 7.80  
Souliers de ski  
pour dames, 36/42  
23.80  
Souliers patin et  
hockey, dep. 16.80

## Nous vous offrons d'embellir

de renouveler un petit coin de votre  
chez-vous à des prix avantageux,  
grâce à un choix immense de:

Tissus pour meubles,  
chaises, fauteuils, canapés, divans,  
depuis 4 fr. le mètre

Toiles cirées pour rayons  
Linoléums pour rayons, tabourets,  
depuis 50 c.,  
tables, corridors, fonds de chambres,  
etc.

Rideaux: pour coussins, depuis 50 c.,  
pour tentures, grands rideaux, tapis  
de tables ou jetés de divans  
Vitrages

Tapis passages: pour tapis de jeux,  
descentes, passages

Descentes de lit dépareillées  
depuis 3 fr. 50  
en laine: 7 fr., 9 fr., etc.

Profitez de ce beau choix

**Spichiger & Cie**  
Neuchâtel

## Petits porcs

à vendre chez René von Allmen, Malvilliers.

## Vaches

fraîches ou prêtes au veau  
à vendre. — S'adresser à André Ducommun, Montézlillon.

## SKIS

hickory 200 cm., occasion. — E. Schafelitel, Favarge 10, Monruz.

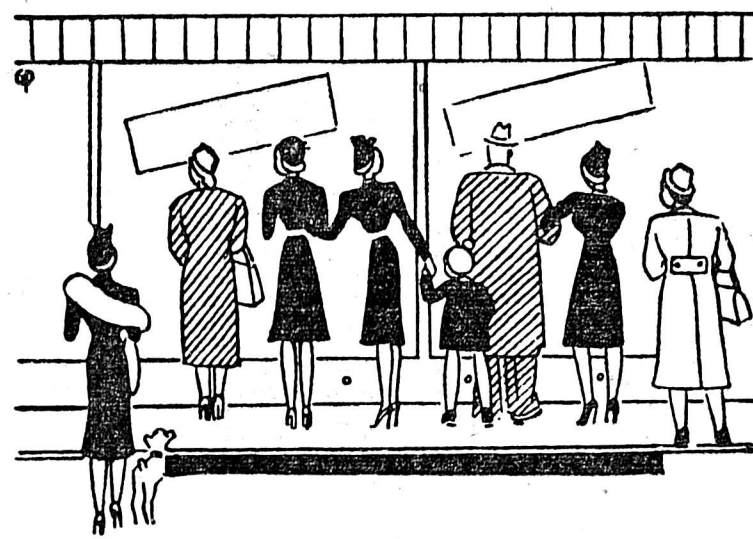
## Radio

Pour cause de déplacement,  
à vendre Médiateur 1940, trois  
longueurs d'ondes, encore avec  
garantie. Conditions très avan-  
tageuses. Très pressant! —  
Ecrire sous L. K. 451 au bu-  
reau de la Feuille d'avis.

## Meubles

Occasion: une chambre à  
coucher, une salle à manger,  
meubles rembourrés.  
S'adresser l'après-midi, Rou-  
ges-Terres 3. Arrêt du tram  
No 1, ligne Saint-Blaise.

## Au Sans Rival



très, très avantageux!

## MANTEAUX D'HIVER

pour dames, en bons laina-  
ges, garnis fourrure

49.- 39.- 29.- 19.-

## MANTEAUX D'HIVER

pour dames,  
pure laine, sans fourrure

49.- 39.- 29.-

## Robes

en soie rayonne  
à longues ou courtes  
manches

25.- 19.- 14.- 9<sup>00</sup> 6<sup>00</sup>

## Robes habillées

en soie rayonne, modèles  
de la saison

45.- 39.- 34.- 29.-

## ROBES

en lainage ou tricot jersey,  
ravissants coloris

30.- 25.- 20.- 15.-

## Blouses

pour dames  
en soie art., jersey, satin,  
Georgette, taffetas, etc.

9.- 6.- 5.- 3<sup>00</sup> 3.-

## Manteaux

pour fillettes  
en velours de laine marine,  
entièrement doublés

longueur 85 cm. 29.-

## Chapeaux pour dames

créations de la saison 9.- 7.- 5.- et 3.-

Chapeaux «modiste» à 14.- 12.- 10.- et 8.-

SUR TABLE SPECIALE AU REZ-DE-CHAUSSEE

Bérets, Chapeaux, etc. depuis .50

**au SANS RIVAL**  
P. GONSET - HENRIOD S.A. NEUCHÂTEL

## AVIS DIVERS

### Echange

Famille de Soleure désire  
placer sa jeune fille 15 ans,  
devant fréquenter l'Ecole de  
commerce, dans famille de  
Neuchâtel. On prendrait en  
échange jeune fille ou jeune  
homme du même âge. Ecrire  
à famille Graf, Glacisstrasse  
No 1, Soleure.



## BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal

## Votre famille est en danger!

Les bactéries, microbes invisibles et dangereux auteurs des  
maladies contagieuses mettent la santé des vôtres en danger.  
Employez régulièrement dans vos lavages quelques gouttes de  
«LYSOL», qui tue les germes partout.

Emballage original jaune et rouge - 100 gr. Fr. 1.45

Il n'y a qu'un «LYSOL»

# RAPPEL

Il est rappelé à tous les

## consommateurs de charbon

que les quantités attribuées jusqu'ici devront éventuellement suffire pour les  
besoins de tout l'hiver, une nouvelle répartition n'étant pas prévue pour le  
moment.

La plus stricte économie doit donc être observée car aucune attribution  
supplémentaire ne sera possible aux consommateurs qui ont touché le pour-  
centage de la quantité de combustible noir fixé par l'autorité fédérale, en  
application de l'ordonnance No 1 du département fédéral de l'économie  
publique, du 26 octobre 1939, sur l'approvisionnement du pays en combustibles  
solides. P1008N

Office cantonal de ravitaillement.

## FEUILLETON

de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

# L'OREILLE COUPÉE

par  
**J. S. FLETCHER**  
(Adapté de l'anglais  
par M. TOUCAS-MASSILLON)

— Très bien. Je vous dirai... com-  
prenez-vous? que ce n'étaient pas  
des hommes du monde. Bien habil-  
lés... bonne apparence, évidemment,  
mais enfin, pas des gentlemen. J'ai  
eu l'impression que c'étaient des  
gens du milieu du turf. On sait bien  
que lady Renardsmere fait courir, elle  
a une pouliche engagée pour le Derby,  
il était naturel qu'elle les rencontrât  
pour affaires de courses.

— Leur aspect?

— Un grand et fort, visage enlu-  
miné, l'autre assez gros aussi, mais  
plus petit. Tous deux portaient des  
complets de tweed gris tout flam-  
bants neufs et des chapeaux gris à  
riban noir. Celui qui était arrivé  
avec Sa Seigneurie était en costume  
de ville et chapeau de soie.

— Avez-vous eu l'impression qu'ils

aient traité une affaire, signé des  
papiers, par exemple?

— Oui, dit l'homme après réflexion.  
J'ai servi moi-même le café et les  
liqueurs après le déjeuner et j'ai  
vu lady Renardsmere remplir un ché-  
que qu'elle a ensuite donné au pre-  
mier gentleman.

— Sont-ils partis ensemble?

— Non. Les trois hommes sont  
partis aussitôt que Sa Seigneurie a  
eu donné le chèque. Elle est restée  
ici jusqu'à ce que son auto vint la  
chercher à trois heures.

Ainsi, c'est au Ritz que Neamore  
avait présenté Holliment et Quarter-  
vayne à lady Renardsmere et que,  
sans doute, elle leur avait acheté à  
tous trois le «Quelque chose»  
qu'Holliment avait volé à Chuh Sin  
après que Chuh Sin l'eut dérobé à  
son maître, l'énigmatique M. Cheng.

Je rentra à mon hôtel où un peu  
avant une heure, Jifferdene arriva  
visiblement vexé.

— C'est le comble! s'exclama-t-il  
en se laissant tomber sur un siège  
dans le fumoir. Cet infernal Chinois  
est parti!

— Qui?... M. Cheng? dis-je.

— Lui-même. Il a filé hier au soir,  
peu après que nous l'ayons quitté.  
Il est parti pour Paris. Le diable  
l'emporte! J'ai perdu la plus grande  
partie de ma matinée pour rien.

— Comment ça?

— Eh bien! j'avais trouvé un  
moyen de le faire parler, c'était de

le citer comme témoin à l'enquête  
de cet après-midi. Et quand j'ai eu  
décidé le coroner de Paddington, ce  
matin, je suis allé moi-même avec  
son greffier, porter la citation. Mais  
lorsque nous sommes arrivés à  
Langham, le vieux hibou s'était en-  
volé! Et nous sommes refaits. Car  
je suis persuadé que c'est lui qui dé-  
tient la clef de la situation.

— Pourquoi?

— Parce qu'il sait et refuse de  
dire pour quelle raison il recher-  
che le Chinois qui doit avoir tué  
Holliment.

— Ne croyez-vous pas que M. Shen  
le sait aussi?

— Il ne le sait pas. Je suis allé  
le voir aussitôt que j'ai connu le dé-  
part du vieux Sphinx. Il est un peu  
sorti de sa coquille cette fois et il  
m'a assuré qu'il n'avait pas la moindre  
idée de la raison pour laquelle  
M. Cheng voulait mettre la main sur  
ce mystérieux personnage. Tout ce  
qu'ils savent tous, c'est qu'il en est  
enragé et ne reculerait devant au-  
cune dépense pour y arriver.

— Alors, vous n'êtes pas plus  
avancé qu'avant? dis-je. Et pour  
l'enquête?

— C'est pour trois heures. Ce sera  
une simple formalité. Le coroner l'a-  
journera à huit ou quinze jours. On  
ne peut pas pousser plus loin quant  
à présent. Ne vous tourmentez pas,  
vous n'aurez presque rien à dire au-  
jourd'hui.

Birken, que nous trouvâmes au  
poste de police de Paddington, avait  
un peu progressé dans ses recher-  
ches. Il avait entendu parler d'un  
individu qui avait logé dans une mai-  
son de Delaware Road durant deux  
ou trois semaines et qui était parti  
soudainement le lendemain du jour  
où Holliment avait été assassiné.  
Nous l'accompagnâmes jusqu'à la  
maison indiquée, devant laquelle un  
écriteau annonçait des appartements  
meublés à louer. La propriétaire qui  
nous reçut, était une de ces très cor-  
rectes personnes dont toute l'appar-  
ence dit bien haut qu'elle est ou  
des revers de fortune. Elle affirma  
être prête à dire à la police tout ce  
qu'elle savait, mais elle ne savait  
rien. Elle avait eu comme locataire  
pendant trois semaines un gentleman  
grand et gros qui avait évidemment  
beaucoup d'argent et s'appelait M.  
Carr. Il lisait un grand nombre de  
journaux, surtout des journaux de  
sport dont il avait laissé toute une  
pile dans sa chambre. Il écrivait des  
lettres et recevait souvent des télé-  
grammes l'après-midi entre quatre  
heures et demie et six heures.

— Résultats des courses?... mar-  
motta Jifferdene. Avait-il des visi-  
teurs, Madame?

— Jamais un seul jusqu'à l'avant-  
dernière nuit, répliqua l'hôtesse.  
Alors, très tard, vraiment, près de  
minuit, deux gentlemen sont venus  
le voir. Je venais de me retirer lors-

qu'ils ont frappé à la porte.

— Les avez-vous vus? demanda le  
policier.

— Je les ai introduits moi-même,  
répondit-elle. L'un était un gentleman  
court et gros, l'autre, plus jeune,  
m'a paru être un Juif. Ils sont res-  
tés peut-être dix minutes avec M.  
Carr, ensuite, ils sont sortis tous les  
trois. M. Carr avait son passe-partout  
et je l'ai entendu rentrer vers  
trois heures du matin.

— Seul?

— Oh! oui.

— Et il ne vous a rien dit au  
sujet de cette sortie nocturne?

— Non et je ne me serais pas per-  
mis de lui en parler. C'était un  
gentleman très tranquille et très  
convenable.

— Parlez-vous de son départ, fit  
Birken. Il a été très soudain, n'est-  
ce pas?

— Très. Hier après-midi. Il est  
rentré et m'a dit qu'il se voyait obli-  
gé d'aller sur le continent pour af-  
faires. Il a tout de suite fait sa malle  
et vingt minutes après, il partait en  
taxi. Peut-être désirez-vous voir son  
appartement. Il est resté comme il  
l'a laissé.

Je ne sais pas si l'œil exercé  
des détectives découvrit autre chose  
que ce que les miens distinguèrent  
dans cet appartement. Pour moi, je  
vis seulement un monceau de vieux  
journaux exemplaires du «Sports-  
man», du «Sporting Times», du

«Ruff's Guide» et autres publica-  
tions similaires et, sur la table, une  
quantité de télégrammes soigneuse-  
ment épinglés. De ceux-ci il ressortit  
que M. Carr avait occupé son tran-  
quille séjour à Delaware Road à  
faire de nombreux paris et que par-  
fois il avait gagné et parfois, perdu.

— C'est évidemment Quartervayne,  
conclut Jifferdene lorsque nous sor-  
times. Dommage que nous n'ayons  
pas pu le joindre!

L'enquête qui m'avait tant effrayé,  
fut vraiment une simple formalité.  
Et même, je ne fus pas appelé à té-  
moigner, parce que la gérante de  
l'hôtel de tempérance d'Holliment,  
ayant appris la nouvelle de son as-  
sassinat, s'était empressée de venir  
à Londres. Elle lui était vaguement  
parente et son témoignage suffit à  
l'identifier. Je n'eus donc qu'à faire  
acte de présence.

— Vous serez appelé, la prochaine  
fois, M. Cranage, dit Jifferdene lors-  
que le coroner eut prononcé le ren-  
voi à quinzaine.

— J'espère que nous en saurons  
un peu plus long à ce moment.

— En tout cas, je puis partir,  
maintenant, je pense? demandai-je.

Il me reste juste le temps d'attraper  
le train de cinq heures trois à  
Victoria.

(A suivre.)



# Madame, voici pour vous...

Les idées de Maryvonne

## Indifférence ? Désobéissance ?

L'on dit, l'on écrit souvent que nos Confédérés de Suisse allemande ont plus que nous le sens de la discipline. Qui dit, qui écrit cela ? Non pas tant les intéressés que les Suisses romands. C'est presque toujours en comparant les qualités et les défauts, les travers et les particularités de nos caractères respectifs, que les Romands arrivent à cette conclusion que les Suisses allemands obéissent aux lois, se plient aux règlements, obtiennent aux commandements officiels, civils ou militaires, avec plus de bon vouloir, de promptitude, disons : de respect, que nous autres, de Romandie.

Si c'est une règle, elle connaît des exceptions, ce que je vais prouver.

Il y eut une sérieuse alerte aux avions, le dimanche 22 décembre dans la cité de la Limmat ; je ne reviens pas sur les détails de la soirée au cours de laquelle des bombes sont tombées dans le quartier de Hôngg, où elles firent des victimes, des blessés, et causèrent des éboulements de maisons. L'alarme ayant été donnée, les troupes de D.A.P. prirent immédiatement leur service, quartier par quartier, équipées de pied en cape, patrouillant avec ponctualité, par groupes de deux et trois hommes. La consigne était uniforme : les passants devaient s'y conformer promptement, chercher un abri immédiat dans les corridors, les halls des hôtels, sous les arcades des grands édifices, bref, quitter la chaussée et se protéger là où les patrouilles leur enjoignaient de se rendre. Ces patrouilles faisaient leur service avec sérieux : elles arrêtaient tout le monde et passaient la consigne d'une voix ferme aux gens qui tardaient (à tout le monde, autant dire...) à obéir. Les soldats disaient pour les bien persuader : « Wir sagen's Ihnen in Ihrem eigenen Interesse ». Notre propre intérêt ? Sans doute, et c'était très aimable : ces gardes de la D.A.P. étaient pleins d'égards ; on les regardait avec bienveillance, on écoutait leurs conseils, on voyait bien, dans leurs regards, que c'était sérieux et que la situation pouvait devenir plus sérieuse à tout instant.

Indifférence, accoutumance, désobéissance ? Laquelle des trois ? Les trois ensemble, probablement, faisaient alors agir tous les passants, hommes et femmes, jeunes et vieux : ils feignaient d'obéir aux ordres, s'égaillaient d'un pas rapide, entraient dans les locaux protecteurs. Ne croyez pas qu'ils y restaient

longtemps. Dès qu'avaient disparu les patrouilles, dès que leurs pas mouraient au coin des rues, les gens qu'on voulait protéger malgré eux secouaient cette officielle sollicitude et reprenaient, qui sa promenade, qui ses affaires, qui, le chemin de sa maison. Ils ne couraient ni ne se hâtaient ; ils allaient, sereins, calmes dans leur désobéissance. Attendre la fin de l'alerte, attendre le signal fatidique ? Pourquoi ? On verrait bien, s'il arrivait pire. En attendant, la vie nous étant laissée, nous en jouissions doublement : le froid nous paraissait délicieux, l'air léger, les lumières rassurantes, les passants sympathiques, les étoiles merveilleuses, la ville adorable... Chacun pensait en son cœur que, s'il lui fallait mourir brusquement, là, autant après tout, apprécier encore le cadre et le tableau de cette fin, jusqu'au dernier instant !

## Massage facial

Un massage quotidien est aussi indispensable à la beauté du teint de la femme que, pour l'homme, l'action de se raser chaque matin ou, pour tous, celle de se laver les dents. Cinq à dix minutes de soins journaliers bien entendus assurent une mine soignée et jeune jusqu'à un âge avancé.

Commencez chaque séance par un nettoyage approfondi de la peau, puis usez d'une bonne crème à masser. N'opérez que par touches légères ou par tapotements.

**LE FRONT :** Masser de la racine du nez, en biais vers le haut des tempes.

**LES YEUX :** Avec quatre doigts le long des sourcils en tapotant et massant jusqu'aux tempes. Graisser à fond sous les yeux, mais ne pas masser, tapoter seulement avec un doigt ; les pattes d'oies se dissipent facilement en massant en rond les tempes.

**MASSAGE DU NEZ :** Important pour lutter contre les pustules, les tannes et les traits durcis. Aller de la pointe du nez vers les tempes.

**PLIS DE LA BOUCHE :** Saisir avec le pouce les parties tombantes de la bouche, masser vers le haut et pincer légèrement. On peut faire alterner ce mouvement de massage avec celui du poing fermé partant de la racine du nez vers l'oreille, mais surtout pas en sens contraire.

**MENTON :** En rond, du milieu du menton vers le haut en massant et tapotant, masser la ligne des mâchoires du côté de l'oreille.

**DOUBLE MENTON :** Bien graisser, pencher la tête en arrière, masser du menton vers le bas, en passant d'abord par le milieu, puis sur les côtés.

**COU :** Tapoter et masser de bas en haut et avec les deux mains.

**NUQUE :** Tapoter et masser de la vertèbre supérieure du cou jusque dans les cheveux et, de côté, depuis l'épaule vers le haut.

## Un meuble

bien féminin

C'est le meuble tendre et charmant ; c'est celui qui connaît tous vos secrets et vos artifices, c'est celui qui vous voit jeune, vous verra vieillir et qui jamais ne lèvera le voile.

C'est devant lui que vous demanderez conseil à votre image, que vous tâcherez d'être toujours plus belle. Assise devant votre coiffeuse, tout en contemplant votre image, ne partez-vous pas souvent dans des rêves dorés ? Matin et soir, vous ne

## LA COIFFEUSE

couronnée d'un petit miroir et appelée toilette Pompadour ou du Barry. C'est seulement au XVIIIe siècle, les glaces devenant d'un prix plus abordable, que la mode de la coiffeuse s'affirme, témoignage d'une vie fastueuse. Les belles marquises y pouvaient alors leurs boucles innombrables et y miraient leur minois chiffonné.

Sous Louis XV, il en existait de fort belles : c'étaient, en général, des coiffeuses acajou et bois de rose en

jours. Ce meuble doit être, pour la chambre, un complément de grâce et d'élégance. Bannissons de nos intérieurs ces coiffeuses-commodes lourdes et massives, qui ne sont même pas pratiques. En effet, comme coiffeuses, leurs gros tiroirs nous empêchent de nous asseoir près du miroir, et en tant que commodes, elles nous rappellent l'hôtel et ses lavabos.

Une coiffeuse bien comprise doit avoir une glace suffisamment grande pour qu'on puisse s'y voir en entier ; cette glace sera mobile et vous pourrez l'incliner au gré de votre fantaisie. Dans les tiroirs, vous pourrez serrer vos gants, vos bas et vos colifichets.

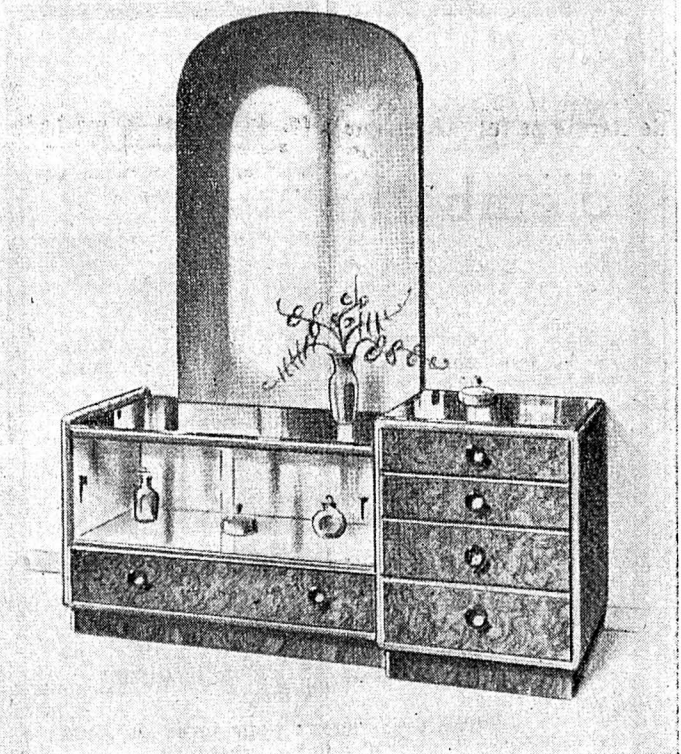
Mettez votre coiffeuse à la place d'honneur dans votre chambre. Veillez à ce que votre visage soit éclairé et non la glace.

Ne laissez pas traîner vos gants, bijoux ou fards sur le dessus de votre coiffeuse, qui sera en dalle de verre, glace argentée, azurée ou simplement en bois, mais mettez un joli nécessaire de toilette, une fleur, une statuette.

C'est votre meuble par excellence, il faut qu'il porte l'empreinte de votre personnalité ; un petit rien sera le témoignage de votre caractère, de votre goût.

La coiffeuse est un meuble chargé de plaisir, un meuble à part et délicieux.

(D'après « Plâtre ».)



l'oubliez pas. A votre réveil, un coup d'œil dans le miroir, la mine fraîche, les yeux clairs : vous avez bien dormi. Puis vient l'heure importante du maquillage, de la coiffure ; le soir, elle voit votre nervosité avant le bal, ou votre dernière toilette de nuit. A chaque instant, vous jetez sur votre coiffeuse vos yeux inquiets ou satisfaits, c'est votre fidèle amie, celle en qui vous avez toute confiance.

Votre coiffeuse donne au mobilier de votre chambre à coucher cette note d'intimité et de féminité qui vous caractérise.

Au bon vieux temps, les femmes, admirant l'image que leur renvoyait l'eau claire d'une fontaine. Puis les coquettes cherchèrent leur visage dans des plateaux d'argent, de cuivre ou d'étain.

Aux XVIIIe et XVIIe siècles, ce fut le règne de la table à coiffer, marquetrie : de beaux bois, des incrustations d'ivoire, puis, sous Louis XVI, des rubans et des nœuds, beaucoup de grâce et de légèreté.

Avec l'Empire, la ligne droite et les angles aux arêtes vives dominent ; la marquetrie fait place, alors, aux appliques de bronze ciselé, doré ou mat, et bruni ; les pieds sont en forme de lyre ou d'X ; la glace est éclairée de chaque côté par des chandeliers.

En 1830, les glaces ont encore de la grâce par leur ovale entre des cols de cygne, mais les pieds en sont lourds et ramassés.

Puis nous passerons, sans nous y arrêter, sur l'époque sans style qui drapait, fronçait et nouait une étoffe à la ceinture d'une table, couronnait le tout d'un miroir baroque, et se croyait Régence !

On a vu de belles coiffeuses anciennes, on en voit aussi de nos

jours. Ce meuble doit être, pour la chambre, un complément de grâce et d'élégance. Bannissons de nos intérieurs ces coiffeuses-commodes lourdes et massives, qui ne sont même pas pratiques. En effet, comme coiffeuses, leurs gros tiroirs nous empêchent de nous asseoir près du miroir, et en tant que commodes, elles nous rappellent l'hôtel et ses lavabos.

Une coiffeuse bien comprise doit avoir une glace suffisamment grande pour qu'on puisse s'y voir en entier ; cette glace sera mobile et vous pourrez l'incliner au gré de votre fantaisie. Dans les tiroirs, vous pourrez serrer vos gants, vos bas et vos colifichets.

Mettez votre coiffeuse à la place d'honneur dans votre chambre. Veillez à ce que votre visage soit éclairé et non la glace.

Ne laissez pas traîner vos gants, bijoux ou fards sur le dessus de votre coiffeuse, qui sera en dalle de verre, glace argentée, azurée ou simplement en bois, mais mettez un joli nécessaire de toilette, une fleur, une statuette.

C'est votre meuble par excellence, il faut qu'il porte l'empreinte de votre personnalité ; un petit rien sera le témoignage de votre caractère, de votre goût.

La coiffeuse est un meuble chargé de plaisir, un meuble à part et délicieux.

## Diverses façons d'apprêter les pommes de terre

Pommes de terre en petites formes

750 gr. de pommes de terre, 40 gr. de beurre, 2 jaunes d'œufs, 2 cuillerées, de crème acidulée, sel, muscade, 2 blancs d'œufs en neige.

Passer au passe-purée les pommes de terre bouillies pelées pendant qu'elles sont chaudes et mélanger la masse avec le beurre remué jusqu'à consistance écumeuse, le jaune d'œuf, la crème, les épices et avec les œufs en neige bien fermes. Répartir l'appareil dans des petites formes beurrées et cuire jusqu'à couleur dorée.

Boulettes aux pommes de terre

750 gr. de pommes de terre, 50 gr. de beurre, 40 à 50 gr. de farine, 80 gr. de pain à tremper, 40 gr. de petits cubes de pain à rôtir, oignon et petites herbes passés dans un peu de beurre, 2 œufs, sel, poivre, muscade, eau salée, panure ou oignons passés à la graisse.

Bouillir les pommes de terre, les laisser refroidir, les peler et les râper. Mélanger la masse avec le pain trempé, dont on aura bien exprimé le liquide, les cubes de pain, les œufs, les oignons, les petites herbes, les épices, la farine et le beurre remué jusqu'à consistance écumeuse. On forme des boulettes assez grosses que l'on cuit avec précaution pendant 10 à 15 minutes dans de l'eau salée. On les arrose d'une panure ou d'oignons passés à la graisse. Suivant les goûts, on pourra se passer de pain trempé.

Autre recette pour les boulettes

750 gr. de pommes de terre, 30 gr. de farine, 3 à 4 dl. de lait, sel, 40 gr. de fromage, 60 gr. de graisse, 40 gr. de panure ou un oignon.

Mélanger la farine et le lait à froid, et battre sur le feu jusqu'à consistance assez épaisse. Ajouter le fromage et les pommes de terre passées, travailler énergiquement au fouet. En prélever des boules au moyen d'une cuiller de métal passée dans la graisse chaude et les déposer sur un plat chauffé. Les entasser et arroser de panure ou d'oignons passés à la graisse.

Nouilles aux pommes de terre

750 gr. de pommes de terre, 20 gr. de fromage, un œuf, un peu de farine, sel, muscade, 60 gr. de graisse.

Peler les pommes de terre bouillies, les râper et les mélanger avec le tout en se servant de la farine voulue pour en former une pâte susceptible de s'étendre. Abaisser cette pâte à une épaisseur d'un doigt, la découper en bandelettes ou en losanges et cuire à la poêle dans la graisse chaude jusqu'à teinte dorée.

Pâte de toilette.

Miel fin, 200 grammes ; glycérine, 200 gr. ; fécule de pommes de terre, 10 gr. ; savon en poudre, 200 gr. ; teinture de benjoin, 30 gr. Bien mélanger, étendre la pâte et la faire sécher, puis la couper en forme de petits savons pour la toilette et la douceur de la peau.

Lotion pour le visage.

Suc d'oignons de lis, 30 gr. ; teinture de benjoin, 10 gr. ; teinture d'hamamélis virginica, 3 gr. ; eau de roses, 100 gr. ; alcool, 100 gr. ; glycérine, 100 gr. ; alun, 5 gr. ; borate de soude, 5 gr. ; eau de fleurs d'orange, 200 gr. ; eau bouillie, 500 gr.

Contre les taches de rousseur.

Savon de Venise, 30 gr. ; jus de citron, 15 gr. ; huile d'amandes douces, 8 gr. ; huile de tarte liquéfiée, 8 gr. ; huile de rhodium, 3 gouttes.

Lotion de toilette.

Infuser du son de blé pendant 4 heures dans du vinaigre de vin blanc ; y ajouter 5 jaunes d'œufs et 10 gr. d'ambre gris. Distiller, boucher hermétiquement pendant douze à quinze jours.

Pâte antirides.

Battre les blancs de quatre œufs bouillis dans de l'eau de roses avec 15 gr. d'alun et 15 gr. d'huile d'amandes douces. Étendre la pommade obtenue sur un masque de soie ou de mousseline. Les rides n'apparaissent pas, le teint demeure clair et, de plus, cette préparation constitue un incomparable remède lorsque la peau devient flasque.

PERMANENTES

Votre beauté exige une chevelure souple et soyeuse. Nos trois systèmes de permanente peuvent contenter tous les cas, même les plus difficiles. Prix : Fr. 20.- 25.- 30.-. Collaboration d'un personnel de tout premier ordre

Coiffure et beauté

M. et Mme G.-E. JENNY fils

Saint-Maurice 11 Téléphone 5 15 24

MESDAMES, Portez par ce froid nos gros  
**BAS EN PURE LAINE**  
genre tricot main, en blanc, beige, gris, à 8.50  
Savoie - Petitpierre  
S. A.

Tinturerie mode  
Lavage chimique  
A. DESAULES MONRUZ-NEUCHÂTEL  
TÉL. 5.31.63

Les bons meubles  
s'achètent chez  
Skrabal  
Pesieux Tram 3

## COURRIER DES ABONNÉS

# ENTRE NOUS

## VOS QUESTIONS - NOS RÉPONSES

**PENSÉE POUR TOUS.** — « La patrie n'est pas un cadeau ; elle veut être gagnée chaque jour, chaque heure, tous les jours. Le pays n'appartient qu'à celui qui s'y donne, ne l'oublions pas. » (Arnold Schwegler.)

**AUX SOLDATS...** qui, l'an dernier, ont eu recours aux conseils du sousigné vont les vœux de ce dernier ; puisse 1941 être élément aux défenseurs de notre sol, à ceux à qui appartient en premier lieu le pays natal. Nous sommes et nous restons à la disposition de tous ceux qui, aux frontières, auraient besoin de conseils, d'avis sur différents sujets qui les occupent ou, peut-être, les tourmentent.

**ROSEME.** — L'huile n'a l'odeur de rance que si elle n'est pas fraîche ou si elle a été entreposée dans une cave humide. La désodorisation de l'huile est une opération délicate que ne peut accomplir que votre marchand ou plutôt l'usine qui a livré la marchandise ; c'est donc à cette dernière qu'il faut s'adresser, car il y a lieu de procéder, me dit un professionnel, à diverses opérations en usage dans les huileries et qui ne sont pas connues des consommateurs. En outre, nous ne disposons pas du matériel nécessaire.

**CROIX.** — Vous désirez connaître quelques détails sur M. Wahlen, auteur d'un plan de production agricole intensive. M. Wahlen, ai-je lu dans la Gazette de Lausanne, est dans la cinquantaine ; il a occupé, durant plusieurs années, des postes importants au ministère de l'Agriculture du Canada. Il est ingénieur agronome. Actuellement, il est chef de la section de la production agricole et de l'économie domestique de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation ; homme pratique,

réaliste, énergique, formé dans un pays remarquable pour ses méthodes d'agriculture, notre confédéré mérite l'appui de tous ceux qui ont à cœur (non seulement, en paroles, mais en fait), l'avenir économique de notre pays.

**HENRY.** — Vous regrettez les petits pains frais ; je vous conseille d'oublier au plus tôt ce « souci » ; les temps actuels doivent nous inciter à penser à tout autre chose qu'aux petits pains ; soyons heureux et reconnaissants de manger encore à notre faim des pains rassis, petits ou gros. Mais, ceci dit et comme je suis toujours préposé aux conseils pratiques, et aux autres, voici, paraît-il, ce que l'on peut faire pour redonner le goût de pain frais à ceux qui ne l'ont plus : On fait un tron dans les petits pains, on y verse quelques gouttes d'eau et on les met ensuite un moment dans le four très chaud. — Si vous plongez un moment le poisson que vous devez nettoyer (êtes-vous cuisinier ?) dans de l'eau chaude, vous pourrez en enlever plus aisément les écailles. — Quelqu'un vous a dit que les femmes écrivent beaucoup plus souvent que les hommes des lettres anonymes et vous en concluez (un peu rapidement, selon moi), que le sexe faible est plus méchant que le fort. L'état psychique dans lequel se trouve ou se laisse aller la personne qui prépare une lettre anonyme est peut-être en effet assez répandu parmi les femmes : il y a des sentiments, des impulsions, des désirs déplorables, des lâchetés, quelque sadisme aussi, dans l'âme du scripteur anonyme et ce sont là des défauts avant tout féminins, je vous l'accorde. Il serait bien intéressant de connaître la proportion établie par statistiques, des auteurs féminins et masculins des lettres anonymes. J'ai

entendu, dans un train, des messieurs qui disaient qu'avec la machine à écrire si répandue partout, les hommes « se lançaient » en plus grand nombre dans la composition et l'envoi de lettres anonymes que ce n'était le cas il y a dix ans. Ces voyageurs étaient-ils des psychiatres, des détectives ou des criminalistes, je l'ignore. On pourrait, si ce qu'ils disaient est vrai, en conclure que, jusqu'ici, les femmes ont eu plus d'audace, de caudale, d'imagination, disons : d'habileté sournoise dans ce genre de délit et que les hommes, plus prudents, plus calculateurs, moins impulsifs, ont attendu (peut-être avec impatience...) l'emploi sûr de la machine à écrire pour se livrer à leur tour à ces méchancetés. Toutefois, il ne faut pas oublier que la machine à écrire n'est pas une aide de tout repos dans l'élaboration de lettres de ce genre : des experts sont habiles à découvrir sur quelle machine telle lettre a été tapée, dans quel magasin, par conséquent, elle a été achetée ou louée ; à force de recherches dans cette voie, l'on parvient donc à découvrir l'auteur d'un écrit anonyme dactylographié. — Dernière réponse plus tard.

**NIROSE.** — Le bateau-amiral « Victory », sur lequel l'amiral Nelson se trouvait lors de la bataille de Trafalgar, sur lequel, par conséquent, flottait son pavillon, est, à l'heure où je vous réponds, à l'ancre dans le très ancien dock du roi Charles, à Portsmouth. Ce vaisseau est très vieux ; il avait quarante ans en 1805, au moment où Nelson l'adopta comme vaisseau-amiral ; avant lui, treize amiraux anglais l'avaient employé. Le « Victory » a été complètement restauré dans les années 1923 à 1926, sauf erreur ; il bat aujourd'hui pavillon du commandant du port de Portsmouth. — Je cherche en ce moment la réponse à votre autre question.

**CHENE.** — Demande quand l'on fuma les premières cigarettes. Ce fut en 1832, en Egypte. Le général Ibrahim Pacha, ayant pris la forteresse syrienne d'Akka, le vice-roi d'Egypte lui envoya en récompense, pour lui et ses soldats, un gros chargement de tabac et de pipes. Une grenade égarée sans doute dans le véhicule contenant les pipes, explosa au milieu d'elles et il n'en resta pas une. Grande déception parmi les soldats d'Ibrahim Pacha. L'un d'eux proposa de rouler le tabac dans des feuilles de papier fin très mince, papier déjà employé alors pour envelopper la poudre à fusil. Ce moyen de fortune fut rapidement adopté et la cigarette naquit ce jour-là. — Vous demandez pourquoi la carte de petit format, dite carte de visites, est ainsi nommée ; c'est parce qu'à l'origine elle annonçait la venue d'un visiteur ; il en est ainsi aujourd'hui encore, mais moins souvent ; l'on tend sa carte à la porte, à la domestique ; si la maîtresse ou le maître de maison est absent, le visiteur laisse sa carte, cornée en haut, à droite, après y avoir écrit au crayon quelques mots de regret et de salutations. Dans les cas de deuil, de félicitations diverses (mariages, naissances), il est toujours préférable d'écrire une courte lettre que d'envoyer une simple carte de visites, portant les lettres p. f., p. c., ce qui est banal et impersonnel. — Délicate et complexe question que la dernière que vous me posez ; Pourquoi le plus bel amour, le plus fort, peut-il passer, s'atrophier, disparaître même, entre deux personnes qui furent passionnément éprises ? Monsieur, l'on considère trop souvent l'amour comme une chose qui n'a besoin ni de soins, ni d'attention, ni de renouvellement ; je veux dire que l'on pense, bien à tort que, parce que l'on

s'aime, cela durera nécessairement, sans que l'on cultive ce sentiment, comme on ferait d'une plante, non très robuste et à l'abri de tout accident, mais au contraire, qui exige beaucoup d'attention, un « climat » moral favorable, l'air et la lumière, c'est-à-dire, dans le cas de l'amour, le culte passionné, le désir de plaire toujours, moralement, physiquement, l'attention apportée par les deux intéressés à se montrer, malgré les années, malgré l'âge, empressés, amoureux, jamais moroses ou las. Moyennant tout cela, la terrible habitude, qui rompt si souvent les plus tendres liens, n'atteint point cet amour-là ; elle n'agit pas, comme un sporifique bientôt mortel, mais comme ce magnifique sentiment. Que ce dernier évolue au cours de la maturité, au cours de la vieillesse, c'est certain ; mais sa beauté et sa force, dans cette évolution, ne diminuent pas, elles changent simplement d'expression. L'amour est une plante, Monsieur, il ne faut lui refuser des soins ni un jour, ni une semaine ; si vous pensez que la plante s'étant habituée à votre jardin, elle y prospérera simplement parce qu'elle y est bien plantée, vous constaterez sans tarder qu'elle n'en même pas large, qu'elle jaunit et s'épuise. Tel est l'amour. Je répondrai prochainement à votre dernière question.

**E. S. L.** — Notre chroniqueur d'art a bien voulu rechercher le nom d'un peintre anglais que vous croyez être Tsché. Ce nom me semble, à moi, de tout autre désignation qu'anglaise ; mon aimable informateur vous conseille d'employer une loupe afin d'arriver peut-être à découvrir le nom exact de l'artiste. Ainsi procédant, vous le savez, les experts dans leurs recherches.

**MANCHON.** — Ayant de multiples occupations en ce moment, le soussigné répond ici à votre question de teinture de peaux de lapins, aux fins de confectionner un manchon. Vous dites que vous voulez vous passer du fourreur, mais, Madame, chez qui allez-vous porter à teindre, à couper, à traiter, à monter ces peaux-là ? Travail de spécialiste, travail qui seul fera précisément le fourreur ; si vous désirez votre manchon bien confectionné, je vous

conseille, malgré votre prévention inexplicable, d'avoir recours au fourreur...

**TARZANE.** — J'ai lu il y a assez longtemps que l'acteur Weissmüller est Allemand d'origine, non pas Suisse ; il est vrai que ce renseignement fut donné dans un journal allemand ; athlète remarquable, d'abord figurant assez longtemps dans les studios américains, puis acteur dans des scènes forestières ou exotiques, W. créa en quelque sorte le type, au cinéma, de l'homme de la jungle, rendu, par suite de circonstances multipliées et amplifiées pour les besoins de la cause spectaculaire, à la vie sauvage et primitive d'un être auquel ses dons de gymnaste, sa force musculaire, son habileté corporelle, prêtent sans conteste un relief spécial.

**Z. Y. Val-de-Travers.** — Grand merci, Madame, pour la recette de tailleau neuchâteloise ; elle a pris place dans mon fichier et fera certainement, à l'occasion, la joie d'abonnés désireux de procéder d'une autre manière que de celle que j'ai indiquée dans le courrier précédent.

**TROUPIER.** — A une marraine, mais, après lui avoir écrit durant quelques mois, ne sait plus lui dire ; notre troupière craint d'être « lâché ». Il ne faut pas vous imaginer, Monsieur, que les lettres doivent être toujours longues, très détaillées ; je comprends, et votre marraine le comprendra aussi bien que moi, que votre vie est monotone, que les événements marquants n'y abondent pas ; une lettre n'a pas besoin, pour être appréciée, de contenir des choses sensationnelles, loin de là ; une amie sera plus heureuse de quelques lignes fréquentes que d'une longue missive après laquelle vous n'écrivez plus rien durant des mois ; des pensées (car vous pensez sans doute à des tas de choses dans votre coin perdu), des réflexions, des questions vous passent dans l'esprit ; il y en a de banales, comme en chacun de nous, mais il y en a d'autres qui méritent d'être confiées, commentées ; voilà qui suffit amplement à de fréquents billets, lesquels alimenteront une agréable correspondance. — Autres réponses plus tard.

**DEUX LECTEURS.** — MM. Bt et Kr me posent des questions d'ordre juridique et désirent que je traduise le code des obligations à leur intention ; cela m'est impossible. Qu'ils veuillent bien comprendre que le soussigné n'est ni notaire, ni avocat. Il ne peut pas résoudre des problèmes qui demandent une connaissance approfondie des lois et une interprétation grosse de risques, des articles contenus dans les codes civil et des obligations de notre pays.

**PANDORE.** — FIDÈLE. — Réponses prochainement.

LA PLUME D'OIE.

Mesdames,  
Pour vos gants  
Pour vos bas  
UNE SEULE ADRESSE :  
**A la Belette**  
Speyher et Boix  
LA MAISON SPÉCIALISÉE

Mme Havlicek - Ducommun  
RUE DU SEXON  
MESDAMES !  
pour l'achat d'un CORSET de bonne coupe et de qualité, adressez-vous au magasin unique et spécialisé  
Timbres escompte N. et J. 5 %

Mlle Marguerite Houriel  
Elève diplômée de l'Institut Pasche à Vevey  
Neuchâtel - 1, rue Saint-Honoré  
Téléphone 5 27 79  
(en cas de non-réponse 5 37 69)

Par  
nettoyer-tendre  
et repasser  
avec  
**THIEL**  
Maître-Jeinturier

**AU CORSET D'OR**  
Rosé-Guyot - Epancheurs 2, Neuchâtel  
UN CORSET de qualité I  
UN CORSET qui vous dure  
UN CORSET qui vous donne satisfaction I  
s'achète chez nous !  
6% Timbres S. E. N. & J.



LA VIE NATIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Un intellectuel italien nous définit...

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mais — et nous devons être reconnaissants à M. Ferretti d'insister sur ce point — on ne veut pas que l'élan pour ce renouveau vienne de l'étranger. Toute tentative de réforme doit avoir sa source dans la tradition suisse.

Sans doute, ces aspirations vers un ordre nouveau ne vont pas sans contradictions. M. Ferretti les note: «On veut renforcer l'autorité du gouvernement et, en même temps, on craint qu'il ne gêne l'initiative personnelle; on réclame des changements profonds tout en se cramponnant à la tradition, de peur que subsiste la moindre apparence que l'on copie l'étranger. Bref, on sent que demain sera différent d'aujourd'hui, sans savoir exactement en quoi.»

Il n'y a pas, à cet article, de conclusion positive. M. Ferretti n'avait sans doute pas l'intention de donner des conseils ni à la Suisse ni au gouvernement italien. Mais en exposant avec une parfaite objectivité — ce qui n'exclut point le sens critique — les raisons politiques, historiques ou psychologiques de certaines de nos attitudes, il aidera certainement ses compatriotes à mieux comprendre la Suisse, son rôle et sa situation dans l'Europe d'aujourd'hui et de demain.

G. P.

Pas de ventes de fin de saison cette année

BERNE, 6. — Afin de ménager nos réserves, le département fédéral de l'économie publique a estimé devoir interdire les liquidations de marchandises de toute nature, ainsi que les opérations analogues.

Toutefois, l'autorité cantonale compétente pourra, dans les cas de cessation ou de transformation, complète ou partielle, d'une entreprise ou du décès du chef d'entreprise, autoriser une liquidation générale ou partielle de marchandises, à condition que des raisons particulières le justifient. En outre, l'office de guerre pour l'industrie et le travail, ainsi que ses sections, pourront exceptionnellement autoriser des liquidations dans d'autres cas encore, en particulier lorsqu'il s'agit d'articles de mode proprement dits.

Cette ordonnance entrera en vigueur jeudi prochain, 9 janvier 1941. Les cantons ont déjà été avisés, le 19 décembre 1940, de ne pas accorder d'autorisation de procéder à des liquidations.

Communiqués

Un étourdissant succès de rire au Théâtre

C'est ce soir que la troupe du Théâtre municipal de Lausanne donnera avec éclat auquel elle nous a habitués, la brillante pièce de Jacques Deval «Tovaritch» dont le succès est étourdissant.

Au tribunal criminel de Lausanne

Une grosse affaire de cambriolages

De notre correspondant de Lausanne:

Lundi matin, ont commencé, devant le tribunal criminel de Lausanne, siégeant avec l'assistance du jury, les débats de l'affaire Walter Hirsiger, 30 ans, Bernois, tapissier à ses heures perdues, auteur de plus de soixante cambriolages perpétrés entre 1938 et 1940.

Depuis le printemps 1938, un nombre impressionnant de villas et d'appartements de Lausanne ou des environs recevaient la visite d'un cambrioleur si habile (il ne laissait pas la moindre trace, opérait un tri judicieux de ce qui lui tombait sous la main), qu'il fallut deux ans de recherches avant que la police mette fin à ses exploits. Hirsiger a renoncé au jury. Une perquisition domiciliaire a permis de retrouver une quantité énorme d'objets volés.

La femme de Hirsiger, Hedwige, 28 ans, Bernoise, également, est accusée de recel. Le troisième inculqué est un bijoutier de la place, M. P. Il comparait aussi comme prévenu de recel.

L'audience est ouverte à 9 heures. La déposition des plaignants confirme la diabolique habileté d'Hirsiger, petit homme d'apparence insignifiante.

Interrogé, H. avoue tous les délits qui lui sont reprochés. De l'interrogatoire incisif auquel le soumet le substitut du procureur, il appert que le bijoutier P. s'est borné à une enquête trop superficielle sur la provenance d'une montre que lui avait remis H.

Interrogée à son tour, Mme H. affirme qu'elle ignorait tout des agissements de son mari. C'est ensuite le long défilé des témoins. Les inspecteurs de la sûreté soulignent la mauvaise volonté que P. mit à renseigner la police. On entend encore divers témoins de moralité qui brosent un portrait flatteur du bijoutier.

Aujourd'hui: plaidoiries et verdict.

Les paysans et la récupération du vieux fer

BRUGG, 6. — Le secrétariat des paysans suisses lance un appel invitant les paysans à livrer à l'industrie tout le vieux fer disponible. Il est bon nombre de fermes autour desquelles se trouve du vieux fer de tout genre (pièces de machines, cercles de roues, fers à cheval, restes de clôtures, etc.) que l'on n'utilise plus et qui ne font que créer du désordre. Cette ferraille peut et doit être vendue aujourd'hui aux marchands de vieux fer ou cédée aux organismes communaux ou cantonaux chargés de recueillir cette matière. La cession, même des plus faibles quantités de vieux fer revêt la plus grande importance, aussi est-il instamment recommandé à tous les agriculteurs de procéder à une révision rigoureuse de tous les objets de ce genre et de les faire tenir à l'industrie, qui en a un urgent besoin.

Après la prise de Bardia

Les commentaires italiens sur les opérations en Cyrénaïque

(Suite de la première page)

ROME, 6. — Les opérations de la bataille autour de Bardia et leurs conséquences, bien que suivies avec un grand intérêt par la presse et l'opinion publique, n'ont pas soulevé une sensation particulière.

En général, après que fut connue la supériorité numérique en hommes et en matériel sur laquelle l'ennemi pouvait compter, le sort de Bardia était escompté. Les comptes rendus des journaux laissaient depuis quelques jours entendre que le maréchal Graziani préparait une ligne de défense sur des positions plus solides, un peu en arrière de Bardia. La résistance de Bardia ne fut prévue que pour arrêter, dans la limite du possible, l'avance ennemie, pour permettre au gros des troupes de s'installer sur de meilleures positions.

Le «Lavoro fascista», dans son commentaire rédactionnel, invite les observateurs des opérations de guerre à mettre l'épisode de Bardia dans le cadre général de la conduite de la guerre et à ne pas vouloir exagérer son importance: la situation de l'Angleterre reste inchangée dans son caractère d'extrême gravité. «Les événements actuels, dus à la supériorité numérique en hommes et en matériel que l'Angleterre a pu concentrer dans un secteur du théâtre des opérations de guerre, font partie du cadre de la seule possibilité encore ouverte à la Grande-Bretagne, grâce à la puissance de sa flotte et à ses disponibilités d'argent. Mais la guerre ne se fait pas uniquement avec des livres sterling et avec la flotte. La Grande-Bretagne a besoin d'hommes et encore d'hommes, mais l'Angleterre sait ne pas avoir d'hommes en suffisance pour lutter contre les forces ligées de l'Axe, qui attendent le moment propice.»

La guerre aérienne

Les raids allemands sur l'Angleterre

BERLIN, 7 (D.N.B.). — Au cours de la journée de lundi, les avions de combat allemands ont effectué plusieurs attaques sur d'importantes voies ferrées et des croisières, dans les comtés sis entre Londres et le centre industriel des Midlands. C'est ainsi que huit trains de marchandises, dans une gare au nord de Londres, furent efficacement attaqués. Sur une gare, des bombes furent lancées et des incendies allumés. Près de Colchester, une voie ferrée fut abondamment bombardée. Au nord de Londres, une importante fabrique de produits chimiques fut bombardée avec succès, à basse altitude. La fabrique fut incendiée.

L'aide des Etats-Unis à la Grande-Bretagne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le message de M. Roosevelt au Congrès américain

LA CINQUIÈME COLONNE EST DÉJÀ À L'ŒUVRE SUR LE NOUVEAU-MONDE

M. Roosevelt rappelle alors la leçon découlant des événements de Norvège, dont les ports principaux furent pris par surprise après une préparation qui dura des années.

«La première phase d'invasion de l'hémisphère américain serait l'occupation des points stratégiques nécessaires par des agents secrets et leurs dupes — et un grand nombre d'entre eux se trouvent déjà aux Etats-Unis et en Amérique latine. Tant que les pays agresseurs maintiendront leur offensive, ce sont eux et non pas nous qui choisirons l'heure, le lieu et la méthode d'attaque.»

LES TROIS POINTS DE LA POLITIQUE ROOSEVELT

Le président exprime sa conviction que la justice et le droit finiront par l'emporter. Il résume sa politique dans les trois phrases suivantes:

«1. Après une manifestation impressionnante de la volonté publique unanime, les Etats-Unis se sont engagés à réaliser un programme compréhensif de défense nationale.»

«2. A la suite de la volonté publique qui s'est manifestée de façon impressionnante, sans tenir compte des partis, les Etats-Unis se sont engagés à appuyer de façon intégrale tous les peuples résolus qui, partout, résistent à l'agresseur et maintiennent la guerre loin de l'hémisphère américain.»

«3. A la suite de la volonté publique qui s'est manifestée de façon impressionnante, sans tenir compte des partis, les Etats-Unis ont fait leur proposition que les principes de moralité et les considérations touchant leur propre sécurité ne leur permettent jamais d'acquiescer à une paix dictée par les agresseurs sous l'égide des partis de l'apaisement.»

LE PRÉSIDENT VEUT DE MEILLEURS RESULTATS DANS LA PRODUCTION

M. Roosevelt fait observer ensuite qu'il n'existait aucune divergence, lors des récentes élections générales, entre les deux grands partis en ce qui concerne la politique nationale. Il est évident, aujourd'hui, que les Américains exigent et appuient une action rapide en raison du danger. Le président ne se déclare pas satisfait des progrès réalisés jusqu'ici dans la production. Des résultats plus rapides et meilleurs doivent être obtenus. Les Etats-Unis sont en retard, notamment dans la livraison d'avions finis. Ils travaillent maintenant jour et nuit pour résoudre les problèmes que pose l'accroissement de la production.

L'AIDE MATERIELLE AUX NATIONS EN GUERRE

«De nouvelles circonstances engendrent constamment de nouveaux

besoins pour notre sécurité. Je demanderai au congrès de nouveaux et importants crédits. Je lui demanderai également l'autorisation de poursuivre l'œuvre commencée et de voter des fonds suffisants pour fabriquer des munitions et fournitures de guerre supplémentaires. De grandes quantités de celles-ci doivent être remises aux nations qui sont maintenant en guerre. Notre rôle le plus utile est de leur servir d'arsenal, sans pour cela nous oublier. Ces pays n'ont pas besoin d'hommes, ils ont besoin de milliards de dollars. Le moment s'approche où ils ne pourront plus payer leurs achats au comptant. Nous ne pouvons pas et ne voulons pas leur dire qu'ils doivent capituler parce qu'ils ne peuvent payer les armes qui leur sont nécessaires. Je ne recommande pas de leur consentir un emprunt en dollars pour payer ces armes — emprunt devant être remboursé en dollars. Je recommande de mettre ces nations à même de continuer à obtenir aux Etats-Unis du matériel de guerre en ajustant leurs commandes à nos propres besoins. Presque tout leur matériel pourrait être utile à notre propre défense, le cas échéant. Les envois faits à l'étranger pourront nous être remboursés en temps opportun après la fin des hostilités, et cela à notre choix, avec les marchandises que ces pays peuvent produire et dont nous avons besoin.

CE QUE L'AMÉRIQUE APPORTERA AUX DÉMOCRATIES

«Nous disons aux démocraties: Nous, Américains, sommes intéressés de façon vitale à votre défense de la liberté. Nous vous fournissons nos énergies, nos ressources et notre puissance d'organisation, afin de vous donner la force de redonner la liberté au monde et de la maintenir. Nous vous enverrons nombre toujours croissant de vaisseaux, avions, chars de combat et canons. Tels sont nos buts et promesses. Nous ne serons pas intimidés dans leur accomplissement par les menaces des dictateurs, qui considéreront comme une infraction au droit international et comme un acte de guerre notre aide aux démocraties qui osent résister à l'agression. Une telle aide n'est pas un acte de guerre, même si un dictateur proclame de façon unilatérale que c'en est un. Lorsque les dictateurs seront prêts à nous faire la guerre, ils n'attendront pas d'acte de guerre de notre part. Ils n'ont pas attendu que la Norvège, la Belgique et les Pays-Bas commettent des actes de guerre. Ils sont seulement intéressés au droit international à sens unique.»

M. Roosevelt conclut en ces termes: «Les Etats-Unis ont placé leur destinée dans les cœurs et l'esprit de millions d'hommes et de femmes libres. Ils ont placé leur foi en la liberté guidée par Dieu. Cette liberté signifie suprématie des droits de l'homme. L'appui des Etats-Unis va partout à ceux qui luttent pour obtenir ces droits ou les conserver. Notre puissance est due à notre communauté de but. Cette conception élevée ne peut qu'aboutir à la victoire.»

Un nouveau départ dans l'équipe gouvernementale à Vichy

M. Belin, ministre du travail a présenté hier sa démission au maréchal Pétain

La première audience de la Cour martiale s'est tenue hier à Gannat

BERLIN, 6. — Le correspondant de l'agence D.N.B. mande de Vichy que M. Belin, ministre-secrétaire d'Etat au travail et à la production industrielle, a demandé au maréchal Pétain d'être relevé de ses fonctions. La démission de M. Belin restera quelques jours encore en suspens.

La première audience de la cour martiale

Notre correspondant de Vichy nous téléphone:

Hormis la visite que l'amiral Leahy a rendu, lundi après-midi, à M. Pierre-Etienne Flandin, la journée politique officielle a été calme à Vichy. Cependant, des bruits si divers et si persistants ont couru sur le départ de tel ou tel ministre qu'ils arrivèrent bien un jour ou l'autre à se réaliser, du moins partiellement.

L'intérêt était d'ailleurs à Gannat, à 17 kilomètres de Vichy, mais pour franchir cette distance — la neige rendait la route impraticable — le train mit près de trois heures. Les échos nous parvinrent donc dans l'après-midi de la première audience publique de la cour martiale, audience qui dura à peine dix minutes, puisque le huis clos fut pro-

Sur le front d'Albanie

L'avance de l'armée hellénique dans le secteur septentrional

LONDRES, 7. — Le correspondant spécial de l'agence Reuter mande de la frontière albanaise:

Malgré le froid intense, l'armée septentrionale hellénique grignote sans répit les positions italiennes dans la vallée de Skumbi. La tactique des Grecs, habiles dans la guerre, produit indubitablement des résultats. Chaque jour rapproche un peu les Grecs d'Elbasan, base italienne située directement au sud de Tirana. Chaque jour, des attaques par surprise rapportent des fournées de prisonniers et des quantités d'armes automatiques. Le village de Lin, à la frontière yougoslave, autour duquel une violente bataille fit rage au cours des récentes semaines, est maintenant presque complètement en ruines. Lorsque les Grecs atteindront le bas Skumbi, ils se trouveront en face de la position puissamment fortifiée de Libradza qui fut construite à l'origine par les Italiens dans l'éventualité d'une guerre avec la Yougoslavie. Cette position est entourée d'un réseau de fils de fer barbelés.

LES SPORTS

FOOTBALL

Les huitièmes de finale de la Coupe de Suisse

Dans sa séance de lundi, le comité de football de l'A.S.F.A. a procédé au tirage au sort des matches des huitièmes de finale du 26 janvier.

Voici comment le calendrier se présente: Grasshoppers - vainqueur Locarno-Lucerne; vainqueur Schaffhouse-Zurich - vainqueur Young Fellows-Blue Stars; vainqueur Brühl-Saint-Gall - Lugano; vainqueur Koeniz-Bienne - vainqueur Young Boys-Cantonal; vainqueur Bâle-Nordstern - vainqueur Granges-U.S. Bienne-Boujean; vainqueur Concordia (Bâle) - Moutier-Aarau; vainqueur Monthey-Vevey - Servette; vainqueur U.G.S.-Lausanne - vainqueur Etoile - Chaux-de-Fonds.

Emissions radiophoniques de mardi

(Extrait du journal «Le Radio») SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques, 11 h., émission matinale, 12.29, l'heure, 12.30, musique légère, 12.45, inform. 12.55, conc. varié, 16.59, l'heure, 17 h., conc. 18 h., communiqués, 18.05, pour la jeunesse, 18.25, disques, 18.40, voix universitaires, 18.50, musique lyrique, 19.15, inform. 19.25, échos d'ici et d'ailleurs, 20 h., «De l'importance du séculier», actes de O. Wilde, 21.45, informations.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale, 12.40, conc. récréatif, 16.30, pour Madame, 17 h., conc. par le R. O. 18.25, musique populaire, 19.30, sonate de Schumann, 20 h., «La sonate à Kreutzer», pièce radiophon. 21.15, symphonie concertante, de Mozart.

MONTE-GENÈVE et télédiffusion: 11 h., émission matinale, 12.40, musique légère, 13.30, disques, 17 h., concert, 19 h., clarinette et piano, 19.30, chant, 19.40, danse, 20 h., radio-théâtre, 21.30, danse. Télédiffusion (programme européen) pour Neuchâtel:

Europe I: 13.15 (Saarbrücken), conc. d'orchestre, 14.20 (Berlin), conc. 15 h. (Lepzig), conc. 16.20 (Hambourg), musique variée, 18 h. (Lugano), disques, 18.40 (Milan), conc. varié, 19.15 (Berlin), mélodies, 21.15, émission variée.

Europe II: 14 h. (Toulouse), disques, 15 h., émission littéraire, 15.45, émission dramatique, 16.30, musique de chambre, 17.45, conc. 19.20 (Montpellier), conc. 20.30 (Milan), airs d'opérettes, 21.20, musique variée.

ROME I: 12.15, conc. 14.30, chant, 19.30, conc. symphon.

RAIO-FUTURISTE: 13.05, fantaisie radiophon. 15.30, «Mireille», de Gounod, 17.30, «Femmes et fleurs», de Mayll.

BUDAPEST I: 15.20, musique militaire, 18.15, conc.

PRAGUE: 17.15, musique variée, 18.15, conc.

MILAN: 18.40, musique variée.

SOFIA: 20 h. violoncelle, 20.30, chansons de Noël, 21 h., musique légère.

BUDAPEST II: 20.20, musique tzigane.

NAPLES I: 20.20, airs d'opérettes, 21.20, musique variée.

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques, 11 h., émission matinale, 12.29, l'heure, 12.30, disques, 12.45, inform. 12.55, «La Bohème», de Puccini, 16.59, l'heure, 17 h., musique de l'abbé Bovet, 18 h., communiqués, 18.05, pour la jeunesse, 18.55, petit conc. pour les jeunes, 19.15, inform. 19.25, micro-magazine, 20 h., Ray Ventura, 20.15, la galerie des erreurs, 20.35, conc. symph. par l'O. S. R., 21.15, les belles pages à relire, 21.30, «Le coup de foudre», sketch, 21.45, informations.

Carnet du jour

Théâtre: 20 h. 15. Tovaritch

CINEMAS

Rex: Fanfare d'amour.

Studio: Veillée d'amour.

Apollo: Valet de cœur.

Palace: Courrier de Chine.

AVIS TARDIFS

CE SOIR à 20 h. 15, au Théâtre:

TOVARITCH

Pièce gaie en 4 actes de Deval

Le grand succès du Théâtre de Lausanne Location «Au Ménestrel» et à l'Entrée

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE GENÈVE

Table with columns for OBLIGATIONS and ACTIONS, listing various securities and their prices.

BOURSE DE ZURICH

Table with columns for OBLIGATIONS and ACTIONS, listing various securities and their prices.

BOURSE DE BALE

Table with columns for ACTIONS, listing various securities and their prices.

BOURSE DE LAUSANNE

Table with columns for ACTIONS, listing various securities and their prices.

BOURSE DE NEUCHÂTEL

Table with columns for ACTIONS, listing various securities and their prices.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns for Clôture, listing various securities and their prices.

Situation de la Banque nationale

Selon la situation de la Banque au 31 décembre 1940, l'encas-or est resté inchangé à 2.173.2 millions, alors que les devises ont subit pendant la dernière semaine de décembre, une augmentation de 18.6 millions pour passer à 999.3 millions. A fin décembre 1939, les réserves-or et le montant des disponibilités à l'étranger pouvaient servir de couverture de monnaie à 2.921.5 millions. En comparant ces chiffres avec les réserves monétaires figurant dans la situation à fin décembre 1940, il faut tenir compte qu'en mai 1940 le fonds d'égalisation des changes a été liquidé et que la valeur d'inventaire de l'or qui était de 41.639 fr. 13 par kilo d'or fin a été augmentée à 4699.80. Grâce à une liquidité constante du marché monétaire, il ne fut pas nécessaire, malgré les besoins accrus de fin d'année, de mettre davantage à contribution le crédit de la Banque d'émission. Les réscriptions accusent à 149.3 millions un accroissement de 45.6 millions, dû principalement à la remise de réscriptions cantonales, placées auparavant dans les banques. Les effets sur la Suisse ont augmenté de 1.3 million et s'élevaient à 65.3 millions, les avances sur nantissement de 4.7 millions à 45.4 millions et les effets de la Caisse de prêts de 1.5 million à 2.8 millions. Le montant total de l'appel au crédit de la Banque d'émission a ainsi atteint à fin 1940 263 millions contre 185 millions à fin 1939.

La circulation des billets de banques a subi une extension de 43.1 millions pendant la dernière semaine de décembre et présente ainsi un montant maximum de 2273.4 millions. La forte augmentation de l'émission durant la seconde moitié du mois de décembre s'explique par les besoins accrus de moyens de paiement et la mise à disposition de fonds pour le sacrifice de la défense nationale. A fin décembre de l'année précédente, la circulation des billets de banque figurait pour 2049.8 millions. Les engagements à vue font ressortir du 24 au 31 décembre un accroissement de 48.1 millions et se chiffrent par 1178.1 millions.

Près de dix milliards de dollars sont déposés aux Etats-Unis

Le département du commerce estime que les placements étrangers aux Etats-Unis ont augmenté de 499 millions de dollars, atteignant un total de 9563 millions de dollars, au cours de la première année de la guerre, malgré les gros retraits effectués par la Grande-Bretagne et le Canada.

REX Fanfare d'amour. Des demain: Pierre-Richard Wilm dans LA MAISON DANS LA DUNE l'excellent film d'aventures



Nouvelles suisses

Des timbres-poste dont les motifs sont empruntés à l'histoire suisse vont être mis en circulation

BERNE, 6. — Des timbres-postes à 50, 60, 70, 80 et 90 centimes, ainsi qu'à 1 fr., 1 fr. 20, 1 fr. 50 et 2 fr. exécutés jusqu'ici en impression typographique, vont être remplacés par de nouvelles vignettes obtenues par le procédé moderne de l'impression en taille douce sur rotative. Ils seront mis en vente dès le 15 janvier 1941. Les dessins des timbres et les gravures originales sur acier s'inspirent d'œuvres d'art de notre pays. Les motifs de ces timbres sont empruntés à l'histoire suisse.

Les images des nouveaux timbres sont les suivantes : 50 centimes : Serment des trois Suisses, d'après le monument de James Vibert qui se trouve dans le vestibule du Palais fédéral à Berne. Impression en gris-violet sur papier vert.

60 centimes : Guillaume Tell, d'après le tableau bien connu de Ferdinand Hodler, propriété privée à Solesne, actuellement au Musée des beaux-arts à Berne. Impression en brun sur papier chamois.

70 centimes : Guerrier combattant, partie de la fresque «Retraite de Marignan», de Ferdinand Hodler. Impression en violet foncé sur papier violet.

80 centimes : Guerrier mourant, partie de la susdite fresque du Musée national suisse à Zurich. Impression en gris-noir sur papier gris.

90 centimes : Banneret, de l'artiste bernois Niklaus-Manuel Deutsch, du temps des lansquenets, d'après un lavis à la plume en possession du Cabinet des estampes à Berlin. Impression en rouge sur papier rouge.

1 franc : Colonel Louis Pfiffer (1524-1594), surnommé le «Roi des Suisses», avoyer lucernois et grand homme d'Etat, d'après le tableau d'un maître inconnu; propriété privée à Lucerne. Impression en vert-jaune sur papier vert.

1 fr. 20 : Jurg Jenatsch (1506-1639), héros de la liberté grisonne. Modèle : tableau d'un maître inconnu, Musée rhétique de Coire. Impression en violet sur papier gris.

1 fr. 50 : Lieutenant général François de Reynold (1642-1722), chef d'armée au service étranger, d'après H. Rigaud; le tableau est propriété privée à Fribourg. Impression en bleu sur papier chamois.

2 fr. : Colonel Joachim Forrer, de Neu-St-Johann (1782-1833), commandant de troupes suisses. Tableau de Félix-M. Diogg, propriété du Musée historique de Saint-Gall. Impression en rouge-brun sur papier rouge.

Les neuf timbres ont été dessinés et gravés sur acier par le peintre Karl Bickel, à Wallenstadtberg. Ils ont été tirés par l'imprimerie des timbres-poste de la direction générale des P.T.T. sur du papier mêlé de fibres rouges et bleues. Ces timbres sont de format moyen (24x29 mm.). L'image mesure 21x26 mm. et chaque feuille comprend 50 timbres.

Une modification au régime des allocations militaires

BERNE, 6. — A propos de l'arrêté adopté par le Conseil fédéral modifiant le régime des allocations aux militaires pour perte de salaire ou de gain, une communication officielle déclare : Le régime des allocations pour perte de salaire ou de gain a donné d'une manière générale de bons résultats. Il est cependant devenu nécessaire de le réviser, notamment en ce qui concerne les prestations des caisses et les conditions à remplir pour avoir droit aux allocations.

On a renoncé, contrairement au vœu exprimé de divers côtés, à augmenter les montants fixés pour les régions rurales en particulier. On a voulu éviter aussi, qu'attribués par des allocations trop élevées, les travailleurs dont l'agriculture et la sylviculture ont un si urgent besoin ne préfèrent le service militaire à leur activité civile. En revanche, l'échelle des majorations de l'indemnité de ménage, existant dans le régime des allocations pour perte de salaire, a été modifiée. Ces majorations seront accordées déjà pour les salaires de 7 fr. 50 (dimanches et jours fériés compris), chaque tranche de 50 c. de salaire donnant droit à une majoration de l'indemnité de ménage de 10 c., alors que jusqu'ici la majoration ne s'élevait qu'à 15 c. par tranche de 80 c. de salaire et qu'elle n'était accordée que pour les salaires de 10 à 14 fr. par jour. En même temps, le cercle des bénéficiaires est élargi en faveur des militaires touchant des salaires plus élevés, puisque le droit à la majoration est donné à ceux qui touchent jusqu'à 18 fr. 50 de salaire.

De ce fait, l'indemnité de ménage pourra s'élever jusqu'à 6 fr., alors qu'elle ne peut actuellement dépasser 4 fr. 50. Cette amélioration profitera particulièrement aux employés et travailleurs des villes les plus importantes. Leur salaire journalier moyen (dimanches et jours fériés compris) dépassant généralement 8 fr.; c'est pour eux d'ailleurs que la nécessité d'une adaptation de l'indemnité de ménage se faisait le plus vivement sentir.

Une autre amélioration réside dans le fait que jusqu'à présent l'allocation pour perte de salaire ne pouvait atteindre 90 % du salaire journalier que pour les salaires inférieurs à 6 fr., alors qu'il en sera ainsi, dorénavant, pour les salaires jusqu'à 7 fr. dans les régions mi-urbaines et jusqu'à 9 fr. dans les villes.

Les conditions d'attribution de l'allocation supplémentaire ont été assouplies, pour tenir compte des expériences faites. L'allocation supplémentaire doit permettre de remplir ses obligations d'assistance, légales ou morales, envers des personnes incapables de subvenir elles-mêmes à leur entretien. Les mêmes dispositions sont introduites, à cet égard, dans les régimes d'allocations pour perte de salaire et pour perte de gain.

Un bébé meurt asphyxié à Olten

OLTEN, 6. — Un bébé de 8 mois est mort probablement asphyxié. Ses parents l'avaient laissé dans une chambre, mais lorsqu'ils rentrèrent à leur domicile ils constatèrent que le fourneau, surchauffé, avait provoqué un commencement d'incendie, coûtant la vie au gargonnet.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Six nouveaux gendarmes ont prêté serment

Après avoir subi avec succès le stage légal de six mois, les six recrues suivantes ont prêté serment devant le chef du département de police et sont entrées comme gendarmes au service de l'Etat de Neuchâtel le 1er janvier 1941, savoir : Robert Descombes, de Lignières, né en 1916, en station à la Chaux-de-Fonds; Willy Dubois, du Locle et de la Chaux-de-Fonds, né en 1913, en station à la Chaux-de-Fonds; Georges Jaquet, de Rochefort, né en 1917, en station à Boudry; Jean Perrin, des Ponts-de-Martel et Noiraigue, né en 1913, en station à la Chaux-de-Fonds; Edmond Rime, de Cortaillod, né en 1914, en station à Neuchâtel; Jean Rosselet, des Bayards, né en 1917, en station à la Chaux-de-Fonds.

LA VILLE

La patinoire de Monruz va-t-elle se fermer ?

Nous annonçons, il y a moins d'un mois, qu'après de nombreuses démarches et pas mal de difficultés, la Société de la patinoire était en mesure d'ouvrir la piste de glace artificielle de Monruz. Cette ouverture eut lieu vers le 10 décembre, soit un mois plus tard que les années précédentes.

A ce moment, les membres du comité de la Société de la patinoire avaient l'impression que les Neuchâtelois se rendaient suffisamment compte du privilège qu'ils avaient de pouvoir patiner sans interruption pendant plus de trois mois. Il semblait aussi qu'après une année de fermeture, due à la mobilisation, la patinoire attirerait un public plus nombreux que précédemment. Enfin, on osait espérer que la jeunesse, et ceux qui disposent librement de toute leur journée du samedi, feraient l'acquisition de patins et se rendraient à Monruz.

Toutes ces suppositions, tous ces espoirs ne se sont pas réalisés. Les Neuchâtelois ne se sont pas rendu compte que l'existence de la patinoire de Monruz était en jeu, et qu'il fallait absolument que les recettes d'exploitation soient plus élevées. Ceux même qui avaient réclamé la construction de la patinoire, ceux aussi qui reprochent constamment à Neuchâtel d'être dépourvu de l'équipement «sportif» indispensable à une ville d'études, n'ont pas fait le moindre effort pour soutenir la Société de la patinoire. Et, pourtant, cet effort n'avait rien de commun avec une mise de fonds, un don ou même une cotisation. La Société de la patinoire ne demandait qu'une chose : que les Neuchâtelois et les hôtes de la ville et de la banlieue viennent patiner à Monruz.

Au cours des quatre premières semaines d'exploitation de la patinoire artificielle, le nombre des patineurs a été très réduit. En dépit d'une gestion infiniment prudente, les déficits s'accumulent. Les dépenses quotidiennes pour la consommation d'énergie électrique, les salaires du personnel et quelques frais généraux dépassent 160 fr.; or, la «rétribution» moyenne a été jusqu'ici de cinquante personnes, enfants compris.

Il est parfaitement inutile de citer d'autres chiffres. Mais on peut se demander combien de jours encore la Société de la patinoire sera en mesure de maintenir en exploitation la piste de Monruz. Il ne fait aucun doute que si, dans la quinzaine à venir les patineurs ne se font plus nombreux à Monruz, l'entreprise se fermera pour ne plus jamais s'ouvrir.

C'est donc un cri d'alarme que lance le comité de la patinoire. F.

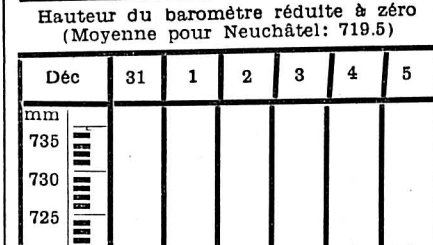
Une heureuse initiative

Des cours de ski pour enfants, organisés par Mlle Baumann, professeur de ski, avec le concours de la Compagnie des tramways et un hôtelier de Chaumont, ont obtenu déjà un gros succès. Pour une somme modique, les petits peuvent monter à Chaumont en funiculaire, apprendre à skier et recevoir une collation.

Observations météorologiques

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

5 janvier
Température: Moyenne - 7.7; Min. - 9.2; Max. - 6.5.
Baromètre: Moyenne 721.6.
Eau tombée: 7 mm.
Vent dominant: Direction, est-nord-est; force: faible.
Etat du ciel: couvert.



Niveau du lac, 4 janvier, à 7 h. 30: 430.08
Niveau du lac, 5 janvier, à 7 h. 30: 430.08
Niveau du lac, 6 janvier, 7 h. 30: 430.08

AU JOUR LE JOUR

« La Cité sur la montagne »

Un comité d'honneur, ayant à sa tête M. Jean Humbert, conseiller d'Etat, s'est réuni hier en notre ville pour étudier la possibilité de faire représenter à Neuchâtel la pièce de M. Gonzague de Reynold: « La Cité sur la montagne » — véritable message de l'armée au peuple suisse — qui vient d'être jouée avec tant d'éclat à Genève.

Un certain nombre de difficultés se présentent, étant donné l'exiguïté de nos salles de spectacles. M. Jo Baeryswil, metteur en scène, et le major Cingria, auteur des décors, seront ces jours les hôtes de Neuchâtel, pour examiner de quelle façon ces difficultés pourraient être tournées.

Souhaitons que leur avis soit favorable et que nous puissions applaudir à notre tour cette belle réalisation patriotique qui vient à son heure. (g)

Les maîtres coiffeurs se sont réunis à Neuchâtel

La Société suisse des maîtres-coiffeurs et coiffeuses, section de Neuchâtel et environs, s'est réunie dimanche à l'Hôtel Suisse, en assemblée générale. La participation nombreuse ainsi que l'entente qui régna durant les débats entre les membres et le comité, est une preuve de la vitalité de cette société.

Après les remerciements des membres au comité, la société vota à l'unanimité la réélection en bloc (à l'exception du secrétaire qui se retire pour cause de santé) de ce comité qui ne ménagea ni son temps ni ses efforts pour mener à chef diverses initiatives susceptibles d'améliorer le sort des membres.

En fin de séance, il fut adopté quelques projets tendant à lutter contre le gâche-métier, ainsi qu'à sauvegarder les intérêts professionnels.

Mort d'un jeune soldat français

Les parents d'un jeune soldat français, qui habitent Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds, ont appris ces jours derniers seulement la mort survenue le 20 mai 1940, des suites d'une grave blessure, de M. Edouard-Frédéric Gisler, décédé à l'âge de 28 ans, fils de M. Charles Gisler, bien connu à Neuchâtel.

Dès le début des hostilités, le maréchal des logis, E.-F. Gisler, était incorporé dans un régiment de cuirassiers. C'est au cours d'une patrouille, près d'Arras, alors qu'il était chargé d'une mission spéciale par son capitaine, qu'un éclat d'obus 77 le blessa mortellement. A titre posthume, il fut décoré de la croix de guerre. Le défunt était le gendre de M. Wider, premier-lieutenant de gendarmerie de la Chaux-de-Fonds. Au civil, M. Gisler travaillait en qualité de typographe spécialiste à « Paris-Soir ».

Le défunt était marié depuis une année. Quatre semaines après cette mort prématurée, soit le 17 juin, Mme Gisler mettait au monde un garçon. La maman et l'enfant ont pu regagner la Suisse et séjourner à la Chaux-de-Fonds.

Pour les pauvres

L'administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » a réparti entre les principales Eglises de la ville (la caisse des anciens de l'Eglise nationale, de l'Eglise indépendante, de la paroisse de Serrières, de l'Eglise allemande et de la paroisse catholique de Neuchâtel) la somme de 396 fr. provenant de la souscription ouverte au bureau du journal à l'occasion des souhaits de Nouvel an 1941.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Mort subite

(c) Dimanche soir, alors qu'il venait d'accompagner des amis à la gare, M. O. U., habitant à la rue Numa-Droz, s'affaissa à quelques pas de son domicile. Un médecin mandé d'urgence ne put que constater le décès dû à une attaque.

Marché du travail

(c) L'état du marché du travail se présentait comme suit à fin décembre: chômeurs totaux: hommes, 708; femmes, 129; chômeurs partiels: hommes, 442; femmes, 177.

On note une sensible diminution du chômage sur le mois précédent.

Que de contraventions!

(c) Malgré les nombreux ordres donnés et répétés, nombre de personnes se sont fort peu soucies des mesures à prendre concernant l'obscurcissement. Aussi, ne faut-il pas s'étonner que de très nombreuses contraventions aient été dressées, plus de 300 à ce jour, nous dit-on. Et cela continue chaque nuit!

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Un couple fête ses noces de diamant

Mme et M. Bornand-Mermod, hôteliers aux Replans, entre Sainte-Croix et les Rasses, ont célébré, le 1er janvier, le soixantième anniversaire de leur mariage; ils sont âgés tous deux de 80 ans, ont eu trois enfants, dont deux sont encore en vie, et treize petits-enfants. Tous deux jouissent d'une excellente santé.

VAL-DE-TRAVERS

La population du Val-de-Travers

Le recensement cantonal effectué en décembre dernier fait constater que la population du Val-de-Travers diminue chaque année. Diverses localités sont en augmentation suivant le recensement de 1939, tandis que d'autres sont en diminution, mais l'ensemble de la population de ce district est inférieur à 48 habitants. Parmi les localités en diminution, Couvet vient en tête avec 70 habitants, tandis qu'à Noiraigue on constate une augmentation de 28 habitants.

Parmi la population de Couvet (2777 habitants), il résulte d'après les constatations qu'il y a 30 octogénaires, alors que l'année dernière on en comptait 31 et 4 nonagénaires. Parmi les 30 octogénaires, on compte 22 femmes et 8 hommes.

Le doyen est M. Louis Perrin-Jaquet-Egger, né le 2 juin 1854, et la doyenne Mme Hochstrasser, née Petitpierre, née le 9 février 1855. Notons parmi les octogénaires du sexe masculin M. P.-O. Clerc, né le 24 octobre 1855, qui doit être le doyen des porteurs de journaux, et malgré son âge avancé il est fidèle à son poste.

FLEURIER

Accident de ski

(c) Dimanche après-midi, le jeune Charly Jeanneret, âgé de 12 ans, qui skiait derrière le cimetière, s'est fracturé la cuisse droite en tombant. Le blessé a été conduit à l'hôpital au moyen de la voiturette des samaritains.

LES BAYARDS

Conseil général

(c) Le 30 décembre, le Conseil général a tenu sa dernière assemblée de l'année sous la présidence de M. Georges Vaucher, président. L'objet principal de la séance était l'examen du budget pour 1941. Le projet de budget accuse un bon de 844 fr. 40 sur un total de recettes de 109,091 fr. 60. Ces prévisions réjouissantes sont dues avant tout aux prix plus élevés des bois. Le résultat serait meilleur si des charges nouvelles — participation communale aux diverses caisses de compensation, augmentation des charges d'assistance, suppression de la retenue de 5 % sur tous les salaires communaux, frais d'administration nouveaux dus aux travaux de ravitaillement et du contrôle des caisses de compensation — ne grevaient pas le budget. Notons en outre l'amortissement de nos emprunts, qui exige 3000 fr. Les modifications apportées en cours de séance ne diminueront que très peu les prévisions.

Quant au budget de l'hospice des vieillards, qui boucle par un déficit de 1400 fr. en chiffres ronds, il sort amélioré de la séance puisque le prix de pension des résidents du Petit-Bayard sera élevé. Cette amélioration chargera les finances communales puisque les pensions sont à la charge de l'assistance.

Le budget ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

Le Conseil, en remplacement de M. Armond Beyerand démissionnaire, nomme M. Georges Perrenoud membre de la commission du budget et des comptes.

L'article 22 du règlement général de commune est complété par un nouvel article 22 bis qui définit très exactement les compétences des membres de la commission forestière, conformément, d'ailleurs, à la loi sur la matière.

Le bénéfice réalisé par la commune sur les achats de foin durant l'hiver 1939-40 s'élève à 350 fr. Les comptes de cette vente ont été reconnus par le Conseil communal et seront examinés par la commission des comptes.

COUVET

Recensement de la population

(c) Au 31 décembre 1940, la population totale de la localité est de 2777 habitants, en diminution de 70 unités. On compte 1342 personnes mariées, 230 veufs ou veuves et 1075 célibataires. Il y a d'autre part 2541 protestants, 235 catholiques et un israélite. Les Neuchâtelois sont au nombre de 1564, les Suisses d'autres cantons de 1136, et les étrangers de 77. De ces 2777 habitants, 1334 appartiennent au sexe masculin et 1443 au sexe féminin. Notre commune compte actuellement 30 octogénaires. Les 4 nonagénaires que mentionnait le recensement de 1939 sont morts au cours de l'année.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Aux abonnés de la ville

Les abonnés de Neuchâtel, Serrières et Vauseyon sont informés que

dès mercredi 8 janvier

les porteuces présenteront à domicile les quittances d'abonnement pour 1941.

Prière aux personnes que cet avis concerne de préparer à cet effet le montant de leur abonnement.

Les abonnés qui préfèrent retirer leur quittance au bureau peuvent le faire jusqu'au 6 janvier. Passé cette date, il est recommandé d'attendre le passage de la porteuces.

VAL-DE-RUZ

BODEVILLIERS

Une aimable attention

(c) Le Conseil communal de notre village a adressé à tous les soldats de la commune sous les armes, au moment des fêtes de fin d'année, la somme de cinq francs. Ce geste méritoire était à signaler.

Décès d'une ancienne buraliste postale

(c) Mlle Madeleine Guyot qui, durant vingt-cinq ans, a rempli, à Boudévilliers, les fonctions de buraliste postale, vient de mourir dans sa famille à Courtelary, où elle jouissait d'une retraite bien méritée depuis trois ans et demi environ.

SAVAGNIER

Recensement de la population

(c) Ce recensement a fait constater la présence de 476 habitants pour l'ensemble de la commune, contre 465 l'an dernier; 375 sont Neuchâtelois et 101 originaires d'autres cantons; depuis plus de dix ans, aucun étranger n'a été domicilié dans notre commune; il y a 207 mariés, 30 veufs ou veuves et 239 célibataires. Quant à la profession, 5 sont horlogers, 65 agriculteurs et 116 exercent des activités diverses; 20 sont assurés contre le chômage et il y a 87 propriétaires d'immeubles; 263 sont du sexe masculin et 213 du sexe féminin; 68 font du service militaire et 42 sont astreints au paiement de la taxe d'exemption; il y a 471 protestants et 5 catholiques.

Etat civil

(c) En 1940, l'état civil a enregistré 9 naissances, dont une seulement au village et 8 à la Maternité de Neuchâtel, 1 décès et 4 mariages; il n'y a point eu de légitimations d'enfants. Le registre des familles a 633 feuillets ouverts, en augmentation de 10 sur le chiffre de l'année précédente.

RÉGION DES LACS

VULLY

Nomination militaire

Le major H. Guillod, à Bas-Vully, vient d'être promu au grade de lieutenant-colonel.

ESTAVAYER

La fête des Rois

(c) La fête des Rois a été célébrée dignement à Estavayer. Les cultes du matin furent suivis par une assistance nombreuse. L'après-midi, ce furent les réceptions habituelles à la cure catholique. Les conseillers communaux et paroissiaux vinrent souhaiter les vœux de bonne année au chef de la paroisse.

N'oubliez pas

LES PETITS OISEAUX!

Madame et Monsieur Maurice Jacot-Pellegrini, leurs enfants André et Marinette, à Vevey; Monsieur et Madame Antoine Pellegrini, leurs enfants Antoine, Jean-Pierre et Marie-Thérèse, à Saignelégier et Beaumont, les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du départ de leur chère maman, grand-maman et parente,

Madame

veuve Elisabeth PELEGRINI

née STÄMPFLI

décédée subitement dans sa 75ème année, le 5 janvier.

L'enterrement aura lieu mercredi 8 courant, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: Beaumont 21, Hauterive.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de faire part

Qu'il est heureux!

L'épreuve est terminée, Du triste mal il ne souffrira plus Et désormais sa destinée Est de régner avec Jésus.

Madame Charles CHOPARD-Maier

Madame veuve Armand Chopard et ses enfants, à Fribourg;

Mademoiselle Pauline Chopard, à la Chaux-de-Fonds;

les enfants et petits-enfants de feu Benoît-Chopard, le Sentier;

les enfants et petits-enfants de feu Fernand Chopard, à la Chaux-de-Fonds;

Madame veuve Marius Vaucher-Maier, à Fleurier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles CHOPARD

leur cher époux, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin et parent, décédé dans sa 77ème année, après une longue et douloureuse maladie supportée avec courage et résignation.

Peseux, le 5 janvier 1941.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 8 janvier 1941, à 16 h.

Culte au domicile mortuaire, rue du Collège 3, à 15 h. 15.

Départ du domicile à 15 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les neveux et nièces de

Mademoiselle Berthe PASCALIN

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu à l'hospice de la Côte, à Corcelles, dans sa 80ème année.

J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. II Corinth. IV, 13.

Enterrement, sans suite, mercredi 8 janvier 1941.

Repose en paix, cher papa et beau-père, tes travaux sont finis.

Madame et Monsieur Charles Racine-Geiser, à Colombier;

Madame Albert Brinkmann-Geiser et ses enfants, à Cornaux;

Monsieur et Madame Arthur Geiser-Breguet et leurs enfants à Enges;

Madame et Monsieur Ulysse Monnerat-Geiser et leurs enfants, à Genève;

Madame et Monsieur James Vuille-Geiser, à la Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Albert Geiser-Frieden et leurs enfants, à Lodel;

Monsieur Charles Roth et son fils, à Landeron-Combe;

Madame et Monsieur Albert Sermet-Geiser, à Villiers;

Monsieur et Madame Georges Geiser-Schleppi et leur fille, à la Métairie d'Enges;

Monsieur et Madame Robert Geiser-Tschanz et leur fils, à la Maison des Bois;

Madame et Monsieur Daniel Jacot-Geiser et leurs enfants, à Villiers,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, beau-frère, oncle cousin et parent

Monsieur Ami GEISER

que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui samedi, à 19 heures, dans sa 86ème année, après une pénible maladie vaillamment supportée.

Maison des Bois sur Enges, le 4 janvier 1941.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu mercredi 8 janvier, à 14 h. 30, à Lignières.

Départ du domicile mortuaire à 12 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.

Ils n'ont pas voulu que je te connaisse Puisqu'ils t'ont tué avant que je naisse. Mon bien cher petit papa, D'en haut tu me protégeras.

Madame Claudine Gisler-Wider et son fils Edouard, à Paris, actuellement à la Chaux-de-Fonds et Neuchâtel; Monsieur et Madame Charles Gisler, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Antoine Wider, à la Chaux-de-Fonds; Madame et Monsieur Thalmann-Wider et leurs enfants, à Genève; Madame et Monsieur Gaudy-Gisler et leurs enfants, à Berne; les enfants de feu Madame Schaez-Gisler, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Frédéric Gisler, à Washington; Madame Duveiller, à Paris; Madame Olga Jaquet, ses enfants et petits-enfants, à Champ-du-Moulin, en Russie, à Dijon, à Neuchâtel, à Pontarlier; les familles Meng, à Berne, Rosset, à Neuchâtel, Petrovitch, à Genève, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, fils, beaux-frères, beau-frère, oncle, neveu, cousin et